

# TERRE d'EYGUES

HISTOIRE ET PATRIMOINE DU NYONSAIS ET DES BARONNIES

**MAISON DES HUILES ET OLIVES  
DE FRANCE LA GLOIRE DE NYONS**



**VINSOBRAIS  
SOUS LES DRAPEAUX (1792 - 1815)**



**PATRIMOINE MONDIAL  
LE SERRE DE L'ÂNE DE LA CHARCE**

P 4/7

### La Confrérie du Diamant Noir et de la Gastronomie

Par Henri Veyradier

*Les amateurs inconditionnels de la truffe ne peuvent que se réjouir que cette revue, dont les qualités ne sont plus à rappeler, s'intéresse pour la seconde fois en une dizaine d'années à un des fleurons gastronomiques de notre région...*



P 8/16

### Le Serre de l'Âne de La Charce élu au patrimoine géologique mondial

Par Stéphane Reboulet

*Un Clou d'Or (la palme d'or en géologie) va couronner le site géologique du Serre de l'Âne qui domine le village de La Charce (Drôme)...*

P 17/23

### Maison des Huiles et des Olives de France: La gloire de Nyons

Par François de Valence

*C'est à la volonté, à la persévérance et aux initiatives de quelques hommes que Nyons doit aujourd'hui son rang de capitale de l'olive, et va inaugurer la Maison des Huiles et des Olives de France.*



P 24/29

### Le drame de St-Pons du 19 mars 1944. L'origine de l'enlèvement du couple Fournier

Par Francis Barbe &amp; Roland Haussy

*Le numéro 65 de Terre d'Eygues paru en août 2020, a publié les travaux de Francis Barbe sur le drame du 19 mars 1944. Il a cherché à démontrer que c'était en fait un acte de représailles, lié à la disparition d'une importante espionne française, Jacqueline Franco et de son compagnon allemand Feibusch Adalbert, éléments des services de renseignement allemand...*

P 30/33

### Un fait d'armes glorieux: la défense de Fort-l'Écluse. Capitaine BONNET

Par Jean Laget

*L'histoire militaire de la période révolutionnaire et du Premier Empire présente bien des cas de jeunes conscrits qui, au cours de nombreuses années de campagne dans divers pays, se sont élevés dans la hiérarchie militaire parfois jusqu'au sommet...*



P 34/47

### Vinsobrais sous les drapeaux de la Révolution et de l'Empire 1792 - 1815

Par Françoise Autrand

*Avez-vous dans vos tiroirs une médaille de Sainte-Hélène? Elle ne paie pas de mine. Comme elle est modestement en bronze, le temps l'a noircie, tellement que des malveillants l'ont qualifiée de « médaille en chocolat »...*

P 48/49

### Hector Mourier (1827-1859) Un vinsobrais, condisciple de Frédéric Mistral

Texte rédigé par Simone Chamoux (décédée en 2011) et transmis par Mme Blanc de Vinsobres

*« Un dimanche matin, flânant parmi les étalages d'une brocante villageoise, mon attention fut attirée par un carton en mauvais état au fond duquel traînaient quelques brochures aux feuilles branlantes et à la couverture fanée. Le prix demandé étant tout à fait abordable, je me penchai pour y voir de plus près. Je ne vis rien d'extraordinaire... »*

P 50

### Abonnement

#### Dans le prochain numéro:

- Les Cercles à Nyons au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Un martiniquais, dernier «seigneur de Condorcet».

Et désormais, nos lecteurs trouveront sur le site de Terre d'Eygues [www.terre-eygues.net](http://www.terre-eygues.net) les actualités et annonces de nos partenaires.

## ÉDITO

### LE FORUM DU PATRIMOINE

Les épreuves que nous avons tous traversées incitent à renouveler et affermir les actions et les projets mis en sommeil.

Nous proposons, pour engager une dynamique collective, d'échanger idées, attentes et souhaits, de tenir au printemps, après la crise, un **Forum du Patrimoine**. Nous y convierons nos lecteurs, nos adhérents ainsi que ceux des associations patrimoniales et culturelles, et tous les citoyens qui souhaiteraient participer à notre réflexion et à nos actions. Toutes les contributions sont bienvenues pour préparer le programme de ce Forum qui se tiendra au printemps, la crise passée.

Après cette « année blanche », nous éprouvons le besoin de resserrer nos liens et de nous ouvrir plus résolument aux jeunes générations sans doute plus sensibles aux aspects vivants du patrimoine qui concernent le quotidien : notre environnement naturel, si riche, la gastronomie, l'artisanat, notre patrimoine industriel et agricole...

Nous ne nous reposerons pas sur nos lauriers. Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie, notre association, a beaucoup œuvré ces trente dernières années pour l'animation de la vie à Nyons et dans les Baronnie. Le Guide Historique de Nyons que nous avons publié a connu un vif succès auprès des Nyonsais, plus qu'auprès des visiteurs qui se sont raréfiés en 2020.

*Toute notre équipe vous souhaite une meilleure année 2021. Vous nous direz que ce n'est pas difficile !*

*François de Valence*



### HISTOIRE ET PATRIMOINE DU NYONSAIS ET DES BARONNIES

Président Fondateur : Jean Laget

Présidente d'honneur : Marie-France  
Atgé

Co-Présidents : Jean-Claude  
Mège-Bastet  
François de Valence

Trésorier : André Imbert  
Trésorier adjoint : Jean Monchicourt

Secrétaire : Pierre Eymard  
Secrétaire adjoint : Fabrice Croizat

#### Conseil d'administration :

Jacques Autran, Fabrice Croizat,  
Pierre Eymard, Roland Haussy,  
André Imbert, Francis Kornprobst  
Sébastien Krembsler,  
Jean-Claude Mège-Bastet,  
Jean Monchicourt, Colette Poujoulat,  
Josette Ruiz, Alain Saint-Denis,  
François de Valence, Marie-Claude Zuin

#### Terre d'Eygues :

Éditeur : HPNB  
Directeurs de la publication :  
Jean-Claude Mège-Bastet,  
François de Valence  
Abonnement : 20€/an

#### Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnie :

Association soumise à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.  
Adresse : Musée d'Archéologie et d'Histoire  
du Nyonsais et des Baronnie  
Espace Maxime Mignon - 8, rue Pierre Toesca  
26110 Nyons  
Mail : [etudesnyons@gmail.com](mailto:etudesnyons@gmail.com)  
Site : [www.terre-eygues.net](http://www.terre-eygues.net)

HPNB SIRET 87926746600016 CODE APE 9499Z

Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des  
Baronnie a été créée par la fusion de la Société  
d'Etudes Nyonsaises et du Musée d'Archéologie  
et d'Histoire du Nyonsais et des Baronnie.

#### Crédit photos :

© HPNB, Francis Barbe, Jean-Paul Berger,  
Roland Haussy, Jean-Claude Mège,  
Stéphane Reboulet,  
François de Valence, Cassiopée

Les articles publiés n'engagent que la  
responsabilité de leur(s) auteur(s)

# LA CONFRÉRIÉ DU DIAMANT NOIR ET DE LA GASTRONOMIE

Par Henri Veyradier

Les amateurs inconditionnels de la truffe ne peuvent que se réjouir que cette revue, dont les qualités ne sont plus à rappeler, s'intéresse pour la seconde fois en une dizaine d'années\* à un des fleurons gastronomiques de notre région, et les membres de notre Confrérie en sont particulièrement heureux.



Nyons et les Baronnie ne produisent pas que des olives; on y trouve aussi dans son sol généreux des **TRUFFES**, certes pas dans les mêmes proportions en matière de poids, mais en valeur... on ne peut rien dire, ça reste ici comme ailleurs un sujet sensible. Et en matière de qualité c'est rigoureusement la même qu'en Périgord ou en Tricastin, celle que les agronomes ont baptisée «tuber melanosporum».

Mais comme pour beaucoup de produits (les olives notamment), il y a truffe et truffe, c'est-à-dire que toutes les truffes ne sont pas tuber melanosporum et le consommateur néophyte, risque d'être abusé quant à la qualité. C'est pour éviter cette déconvenue que des syndicats de producteurs se sont organisés. L'administration a défini des critères rigoureux et quelques passionnés se sont réunis en une Confrérie Gastronomique pour défendre, promouvoir et déguster la vraie truffe.

La Confrérie de la Truffe



## La Confrérie est singulière à plus d'un titre :

Elle est la plus ancienne concernant le précieux tubercule. Sa date de naissance est incontestable, car consignée sur un fragment de nappe en papier après un copieux repas (truffé) dans un restaurant d'une localité tricastine productrice de mélando : Saint-Restitut (l'original est encadré et en dépôt chez la détentrice de la bannière) ; une copie orne toujours les murs de l'établissement. C'était le 27 mai 1982, il y aura bientôt 40 ans. Dans la liste des signataires nous retrouvons ceux des premiers Grands-Mâîtres :

Dr Muzac (sud-ouest), Escoffier-épouse Herbert (sud-est), Bernard Reynal (sud-ouest), les 3 précédents Grands-Mâîtres.

• J'ai précisé pour chacun des anciens Grands-Mâîtres leur origine géographique pour aborder une autre singularité : cas unique, notre confrérie réunit 2 régions distantes de quelques centaines de kilomètres : le Périgord au sens large que nous appelons sud-ouest, et le Tricastin qui, élargi aux Baronnie, aux

Cévennes, aux Alpilles, à la Provence est dénommé sud-est. Chaque région gère à égalité de représentants la confrérie : parité au conseil d'administration, alternance du Grand-Maître représenté dans l'autre région par un Grand-Chambellan (appelé généralement à succéder au Grand-Maître). Compte tenu de la distance, chaque région vit en autonomie (manifestations), mais le budget reste commun. Cette fusion confirme bien l'identité de qualité du produit, à savoir la «tuber melanosporum».

• Enfin, dernière spécificité, le nombre de chevaliers : ils ou elles sont 712 à avoir été reçus dans la confrérie depuis 1982, soit une vingtaine d'intronisés par an lors d'un unique chapitre annuel qui se tient invariablement le 2<sup>e</sup> samedi de juin, alternativement années paires en sud-est, années impaires en sud-ouest. Sur ces 712 chevaliers, 130 continuent à cotiser et à être présents aussi souvent qu'ils le peuvent à diverses manifestations.



\* « La truffe sur le marché de Nyons à travers un demi-siècle d'archives d'un courtier », Henri Veyradier, Terre d'Eygues n43, 2009

Ces 2 chiffres font de la **Confrérie du Diamant Noir** la plus importante en effectif des diverses confréries trufficoles ; c'est dire le prestige qu'elle a acquis avec de nombreuses personnalités culinaires ou autres.

Nous n'insisterons pas sur le fonctionnement de la confrérie semblable à toutes les autres associations, seuls les noms des fonctions évoquent un passé révolu : chambellan, argentier...

Pour être reçu, le candidat doit être présenté par 2 membres, remplir une lettre de motivation et se choisir un parrain. Lorsque le conseil d'administration aura validé la demande, l'impétrant sera reçu à l'issue du chapitre suivant. C'est ce parrain qui le présentera lors de l'intronisation avec une biographie la plus brève possible ; le candidat

goûtera un échantillon arrosé d'un vin local. Le Grand-Maître l'adoubera ensuite de son sceptre surmonté d'une truffe factice (saison oblige !) ; il prêtera le serment figurant au bas de son diplôme et il pourra alors essayer son nouveau costume.

Celui-ci est très sobre : ample cape noire jusqu'aux chevilles, large feutre noir, médaille en sautoir appendue à un ruban or (noblesse du produit, omelette) coupé d'une rayure noire (truffe). La médaille est inchangée depuis la création ; œuvre de Arlette Laurent-Dray, artiste dauphinoise de renom (seul le terme de « *tuber melanosporum* » a remplacé les noms de Périgord et Tricastin devenus trop restrictifs et pas assez proches du label officiel des autorités agronomes). Le ruban peut être orné de divers attributs matérialisant l'ancienneté dans la confrérie.



Cet insigne est le seul qui puisse être arboré lors de nos manifestations.

La confrérie dispose de 2 bannières identiques (une dans chaque région), elles aussi très sobres : inscriptions et logos noirs sur fond or.

Le diplôme est de format vertical et associe toujours les deux zones de production : à gauche (donc à l'ouest), vues de Cahors et de Sarlat ; à droite (à l'est, vues de Richerenches et de Saint-Paul-Trois-Châteaux), chaque localité étant accompagnée de son blason.

Le lieu et la date où vous pourrez le mieux visualiser les confrères en grand nombre, outre le chapitre, est la cérémonie religieuse de Saint-Antoine que son cochon a fait choisir comme saint patron des trufficulteurs. Cette cérémonie se déroule chaque année le 3<sup>e</sup> dimanche de janvier à Richerenches, capitale incontestée de la truffe en sud-est.

Pour revenir et conclure sur les Baronnie, sachez que le chapitre, qui se veut le plus itinérant possible, a tenu séance à Nyons en 2004. De nombreux Nyonsais et Baronniers ont été reçus dans la confrérie du Diamant Noir qui a toujours répondu présente aux invitations de la confrérie de l'Olivier.

Et pour conclure pour de bon, quoi de plus ressemblant (visuellement) à une omelette aux truffes, qu'une omelette aux olives de Nyons ?

Longue vie à ces deux ambassadrices de nos produits d'exception ! Longue vie à la gastronomie locale qui maintient les traditions et aux confréries qui veillent sur ces trésors gustatifs.

Diplôme de Grand Maître



Henry Veyradier, Grand Maître de la confrérie (à gauche)



## LE TRICASTIN, TERRITOIRE DU DIAMANT NOIR

Le Tricastin historique qui comprend le pays de Grignan et l'Enclave des Papes possède un terroir trufficole d'environ 4500 ha. C'est le premier producteur de truffes d'Europe. Il produit plus de 70 % de la production française. À la fin du XIX<sup>e</sup>, 60 % de la production française provenait déjà du Sud-est. À l'époque, la récolte oscillait entre 1300 et 1600 tonnes par an. Depuis lors, elle n'a cessé de décroître et se situe aujourd'hui entre 30 et 40 tonnes par an. Des truffières sont aujourd'hui massivement replantées, au rythme de 1000 hectares par an en France. **Le réchauffement climatique représente cependant une sérieuse menace qui pourrait faire à nouveau chuter la production.**

# LE SERRE DE L'ÂNE DE LA CHARCE ÉLU

Un Clou d'Or (la palme d'or en géologie) va couronner le site géologique du Serre de l'Âne qui domine le village de La Charce (Drôme). En décembre 2019, après plus de 4 décennies d'études, c'est la reconnaissance officielle décernée par la Commission Internationale de Stratigraphie de l'Union Internationale des Sciences Géologiques (UISG) à une coupe géologique remarquable qui devient alors officiellement un site de référence mondial appelé « stratotype ».

Par Stéphane Reboulet

La coupe géologique du Serre de l'Âne, appelé plus classiquement coupe géologique de la Charce, marque l'articulation entre deux étages du Crétacé (dernière période de l'Ère Mésozoïque), le Valanginien et l'Hauterivien ; la limite temporelle entre ces deux étages est datée autour de 133 millions d'années. Classé Espace Naturel Sensible (ENS) en 2012 par le Conseil Départemental de la Drôme, le Serre de l'Âne constitue un patrimoine géologique inestimable qui accueille déjà des géologues universitaires et amateurs du monde entier.

**① L'ÉTAGE HAUTERIVIEN :  
LE STRATOTYPE DE LIMITE ET LE  
CLOU D'OR (GSSP - GLOBAL BOUNDARY  
STRATOTYPE SECTION AND POINT)**

**1-1- NOTIONS DE STRATOTYPES :  
STRATOTYPE D'UNITÉ ET  
STRATOTYPE DE LIMITE.**

L'Hauterivien a été introduit par Renevier en 1874. La définition de cette unité

chronostratigraphique était basée sur des affleurements géologiques situés dans la région d'Hauterive (Neuchâtel, Suisse). Ils constituent un ensemble de formations rocheuses dont la succession définit une coupe-type ou stratotype d'unité qui sert d'étalon pour la définition et l'identification de l'unité stratigraphique dans sa totalité.

Le stratotype d'unité est aussi le stratotype historique car, par convention afin de respecter le principe d'antériorité, il était recommandé de prendre pour référence la coupe-type choisie par la personne ayant créé l'étage. La localité du stratotype historique donne le nom de l'étage. En effet, les noms d'étage ont une origine géographique comme un village, une ville, un département ou une région ; ainsi le nom d'Hauterive a donné le nom Hauterivien pour ce 3<sup>e</sup> étage du Crétacé inférieur (bien souvent, on ajoute le suffixe "ien" au nom de la localité).

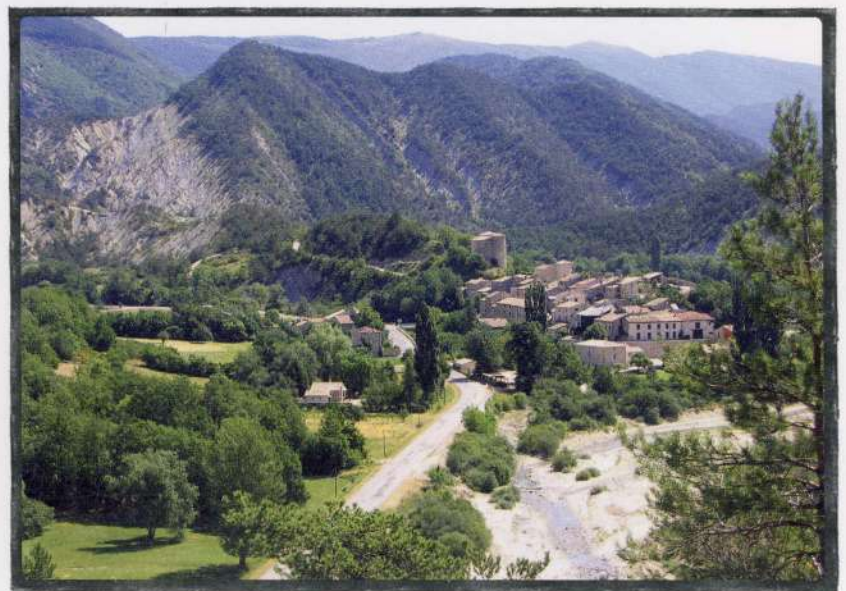
Au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il est apparu illusoire de vouloir trouver

# AU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE MONDIAL




la coupe-type idéale pour représenter la totalité d'un étage ; le stratotype d'unité parfait n'existe pas. En effet, une coupe à elle seule ne présente pas toutes les conditions de continuité dans les enregistrements sédimentaires et fossilifères pour toute la durée de temps correspondant à l'étage (quelques millions d'années). C'est pour cela que, dès le début des années 1970, le concept de stratotype de limite (GSSP) va émerger et s'imposer. Dans cette approche, l'étage est défini par la caractérisation de sa base ; son sommet étant défini par la base de l'étage surincombant. La durée d'une unité chronostratigraphique est donc caractérisée à partir des deux limites, inférieure et supérieure, de l'étage, et ceci même si elles ne se sont pas sur la même coupe ou région.

Afin de bien définir la limite basale de l'étage, il est cependant nécessaire de choisir une coupe montrant la meilleure continuité sédimentaire possible sur l'intervalle



stratigraphique encadrant cette surface. La caractérisation de la base de l'étage se fait par l'identification de plusieurs marqueurs (biologiques, géochimiques, géophysiques) ; ils ne sont pas obligatoirement associés à cet horizon mais peuvent être localisés juste en-dessous ou au-dessus. L'ensemble des

 Le village de La Charce (Drôme) vu depuis le site du Serre de l'Âne

caractères sédimentologiques, minéralogiques, géochimiques, magnétiques et biologiques (fossiles) va également permettre de corréliser la limite sur de grandes distances ; de par son statut de référence internationale, il est indispensable que le stratotype de limite fournisse des possibilités de corrélation à l'échelle mondiale. Une étude pluridisciplinaire aboutissant à une stratigraphie intégrée (pluridisciplinaire) est donc indispensable.

Par convention et par commodité, un de ces marqueurs deviendra le premier marqueur pour définir la base de l'étage. Ce marqueur est le repère précis pour fixer la limite inférieure de l'unité chronostratigraphique. Il est symbolisé par le « clou d'or » (golden spike).

### 1-2- HISTORIQUE : DE LA PROPOSITION À LA RATIFICATION.

Dans le cas de l'Hauterivien, la coupe de La Charce fournissait tous les critères géologiques évoqués précédemment pour être ratifiée par l'UISG comme stratotype de limite.

Thieuloy (1977) fut le premier auteur à proposer la coupe de La Charce (site du Serre de l'Âne) comme stratotype de limite pour l'étage Hauterivien. En effet, cet auteur avait déjà remarqué la bonne continuité lithologique et la richesse en ammonites de l'intervalle stratigraphique encadrant la limite Valanginien-Hauterivien. Il a publié un travail biostratigraphique de référence sur les faunes

d'ammonites de la coupe de La Charce et sur d'autres coupes du Sud-Est de la France.

Aucune autre coupe n'ayant été proposée ailleurs dans le monde comme alternative, le groupe (international) de travail sur l'Hauterivien, réuni en 1995 à Bruxelles (Belgique), a recommandé la coupe de La Charce comme coupe candidate au GSSP de cet étage.

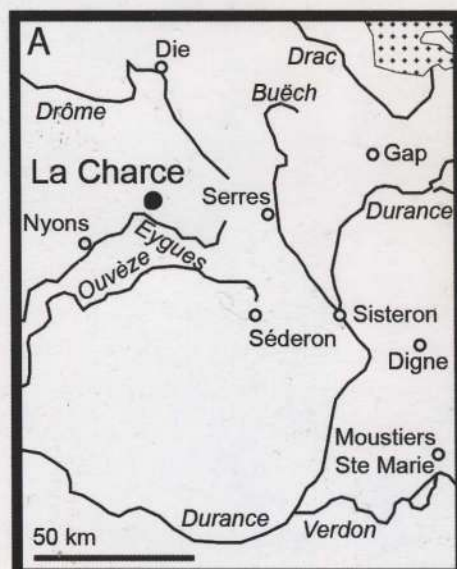
La dernière étape a été réalisée début Décembre 2019 avec la ratification à l'unanimité, par l'UISG (Stanley Finney, secrétaire général), du GSSP Hauterivien assigné définitivement à la coupe de La Charce en considérant que la base de cette unité chronostratigraphique est définie par l'apparition du genre d'ammonite *Acanthodiscus* (Mutterlose et al., 2020).

### 1-3- LITHOLOGIE ET BIOSTRATIGRAPHIE DE LA COUPE DE LA CHARCE.

La colonne lithologique (succession verticale des roches) du Valanginien supérieur-Hauterivien inférieur de La Charce est décrite de façon détaillée par Reboulet (1996) et Reboulet et Atrops (1999). La succession est une alternance calcaires-marnes (*ci-dessous*). Elle correspond à une répétition décimétrique à métrique de cycles binaires de bancs calcaires beiges et d'interbancs marneux gris. La succession lithologique est dominée par les marnes dans le Valanginien supérieur et par les calcaires dans l'Hauterivien inférieur.

De nombreuses études biostratigraphiques ont été faites sur la coupe de La Charce ; elles permettent de connaître le contenu en (macro et micro-) fossiles des strates sédimentaires. Cette coupe géologique est bien datée par l'étude des ammonites ; elles représentent la quasi-totalité de la macrofaune fossiles (Reboulet, 1996; Reboulet et Atrops, 1999). Les autres macrofossiles sont des bélemnites et quelques nautilus. Les bivalves et gastéropodes sont rares.

Localisation du site de La Charce (Drôme, France)





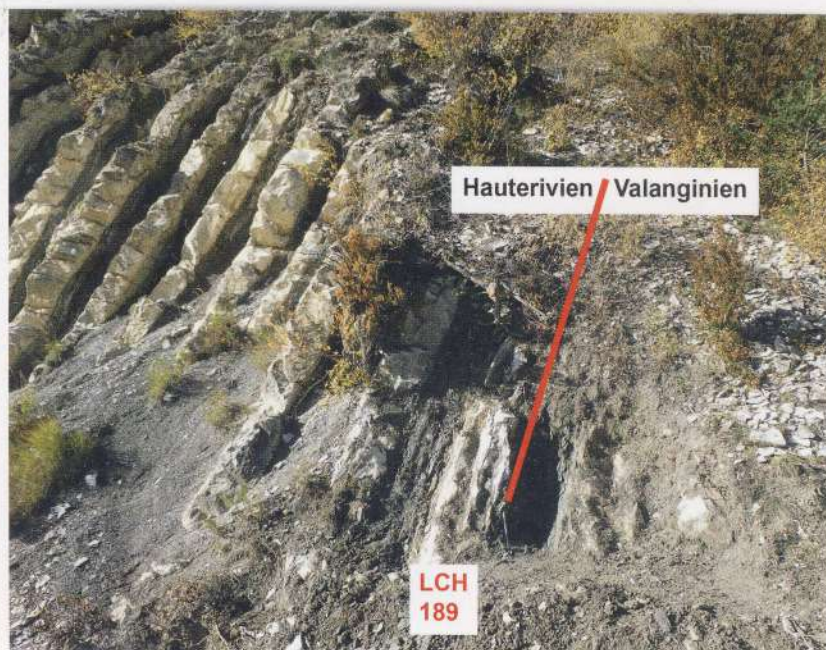
**1-4 LA ZONE À ACANTHODISCUS  
RADIATUS ET LE CLOU D'OR DU  
GSSP HAUTERIVIEN.**

Les étages géologiques sont subdivisés en unités plus petites caractérisés par des assemblages de fossiles ; elles sont appelées « zones ». Lorsque Thieuloy (1977) formalise sa proposition de limite Valanginien-Hauterivien à partir de la localité type de La Charce, il fait coïncider la base de

l'Hauterivien avec la base de la zone à *Acanthodiscus radiatus*, elle-même définie par les premiers représentants du genre ammonite *Acanthodiscus*, c'est-à-dire par l'apparition de n'importe quelle espèce qui compose ce genre.

La série alternante calcaires-marnes de la coupe de La Charce ; la limite entre les étages Valanginien et Hauterivien est soulignée par le trait rouge

Le Clou d'Or qui symbolise la base de l'étage Hauterivien (= base de la zone à *Acanthodiscus radiatus*) est positionné à la base du banc LCH 189 de la coupe de La Charce avec la



Le Clou d'Or  
Coupe de La Charce avec le passage Valanginien-Hauterivien mis à la base du banc LCH 189 (cf. Reboulet, 1996 ; base de l'Hauterivien)

première apparition de l'espèce *Acanthodiscus rebouli* (Photo A) récolté dans le banc LCH 189 par Reboulet (1996).

Le premier *Acanthodiscus radiatus* (Photo B) a été récolté 4 bancs plus haut, dans le banc LCH 193. Plusieurs âges absolus ont été proposés

pour la base de l'étage Hauterivien. Au moment de l'aménagement de l'ENS de La Charce (voir plaque en acier sur le site), l'âge accepté pour la base de l'étage hauterivien était de -134 Millions d'années. Actuellement, les derniers travaux s'orientent plutôt vers un âge de -132.6 Millions d'années.

A- *Acanthodiscus rebouli*,  
banc LCH 189 de la coupe  
de La Charce (cf. Reboulet,  
1996, Fig. 22, p. 216)

B- *Acanthodiscus radiatus*,  
banc 208 de la coupe de La  
Charce, Zone à *Acanthodiscus  
radiatus* (cf. Reboulet,  
1996, Fig. 22, p. 216; Pl. 14,  
Fig. 12)



## ② AMÉNAGEMENT, VALORISATION ET PROTECTION DE L'ENS DU SERRE DE L'ÂNE, SITE DE RÉFÉRENCE MONDIALE POUR L'ÉTAGE HAUTERIVIEN.

L'Espace Naturel Sensible (ENS) du Serre de l'Âne (le 9<sup>e</sup> du département de la Drôme) a été inauguré le vendredi 5 décembre 2014 à La Charce. Une centaine de personnes étaient présentes. Parmi les élus, il y avait Didier Guillaume, qui était alors président du Conseil Général (Départemental) de la Drôme (CG26) et sénateur.

Dans leurs discours, Laurent Haro (alors maire de La Charce) et Didier Guillaume ont fait part de leur satisfaction du travail réalisé qui participe à accroître la culture générale de nos concitoyens. En tant que représentant de la communauté scientifique, Stéphane Reboulet a présenté les principaux thèmes du parcours géologique et souligné l'intérêt du site et les enjeux de son aménagement. Ce fut également l'occasion de remercier l'ensemble des élus du CG26 et de la mairie

ainsi que les différents services qu'ils ont sous leurs responsabilités pour leurs contributions humaines et financières dans ce projet.

L'ENS du Serre de l'Âne, plus communément appelé ENS de La Charce, a été créé et financé par le département de la Drôme en partenariat avec la commune de La Charce. L'aménagement et la valorisation de cet ENS ont été principalement réalisées dans le cadre du Comité de Pilotage du site. Il était composé de personnes appartenant à différentes structures départementales, privées et scientifiques.

L'aménagement, la valorisation et la protection du site du Serre de l'Âne se sont faits par la création en 2012 d'un ENS pour son intérêt géologique majeur. Le site est propriété du département de la Drôme qui a investi 1 520 000 euros sur cette opération, montrant ainsi la volonté des élus d'élargir la politique ENS du département à la préservation du patrimoine géologique. Le département de la Drôme et la commune de La Charce ont travaillé conjointement pour ouvrir au public

un parcours d'interprétation géologique d'un site exceptionnel et reconnu mondialement. L'ENS du Serre de l'Âne a plusieurs objectifs dont ceux de favoriser l'accueil des scientifiques et du grand public sur l'aire aménagée permettant la découverte du site et de valoriser ce patrimoine géologique et de permettre sa compréhension à un plus vaste public, allant des familles en visites touristiques et des groupes scolaires jusqu'aux géologues académiques/universitaires.

## 2-1- AMÉNAGEMENT.

L'aménagement du site a nécessité deux opérations :

- a) le déplacement de la route D61 ;
- b) la mise en place de structure pour l'accueil du public et l'interprétation géologique du site.

### **a** ► **Le déplacement de la route D61 a constitué la plus grosse partie des travaux et le coût s'élève à 1 200 000 euros.**

Ce déplacement de la route a permis deux choses. Premièrement d'éviter la pose d'un grillage destiné à limiter la chute de pierres sur la route qui passait près de la falaise/coupe. Ce grillage aurait limité l'accès à la coupe géologique pour son étude et aurait rendu l'échantillonnage impossible. Deuxièmement créer un espace pour permettre un aménagement du site en vue de sa valorisation (murets, panneaux, tables, etc.). Le déplacement de la D61 s'est fait en


partie sur la rive droite de la rivière l'Oule qui passe à proximité. Ces travaux ont donc été faits pour répondre aux exigences de la loi sur l'eau.

### **b** ► **Le coût de l'aménagement de la zone d'accueil et du parcours d'interprétation géologique s'élève à 320 000 euros.**

Le site d'accueil est ouvert au public. Il est composé d'un parking permettant de garer une vingtaine de voitures et un car/bus et d'une aire de pique-nique avec une plantation de jeunes arbres prélevés localement (photo ci-dessous). Il y a un média fait de 3 panneaux disposés en triangle (= le Triptyque) ; il présente le site (voir ci-dessous). Un petit chemin bordant la route D61 permet aux piétons de se déplacer entre le village de La Charce et le site géologique.

Le site d'interprétation géologique du Serre de l'Âne est composé par la Terrasse des Grands Paysages (qui domine le site et donne une vision d'ensemble sur le paysage et le village de La Charce), le Parcours des Temps Géologiques (qui borde la falaise/coupe) et le Jardin des Fossiles (cf. page suivante pour de plus amples explications sur le contenu des médias qui composent ce site).

Le site a été conçu pour permettre l'accès aux personnes handicapés ou à mobilité réduite comme par exemple avec une rampe d'accès faiblement inclinée qui mène à la terrasse.

 Vue sur le site ENS du Serre de l'Âne, avec le parking en premier plan à droite ; juste derrière, la Terrasse des Grands Paysages ; à gauche, entre la route et la coupe géologique, il y a l'espace dédié au Jardin des Fossiles et le muret du Parcours des Temps Géologiques





Le Triptyque ;  
en arrière-plan le village  
de La Charce



La Terrasse des Grands  
Paysages

Plaque en acier au sol  
marquant la limite  
Valanginien-Hauterivien

Par endroit, il y a des murets en pierre qui délimitent l'aire aménagée et qui assurent également une meilleure sécurisation du site.

## 2-2- LA VALORISATION

Sur le site, la valorisation se fait avec des médias/panneaux.

### a ► Le Triptyque ou Totem.

Les objectifs sont de présenter la politique ENS du Département de la Drôme (maîtrise d'ouvrage, propriétaire du site du Serre de l'Âne et financeur de l'aménagement et de la valorisation), de renvoyer sur les autres sites d'intérêt géologique du PNR des Baronnies, et de visualiser l'organisation du site.

### b ► La Terrasse des Grands Paysages.

Grâce à sa position haute, la terrasse permet une vision d'ensemble du site du Serre de l'Âne. Elle a été conçue pour donner des clés de lecture des paysages qui sont visibles depuis le site.

### c ► Le Parcours des Temps Géologiques.

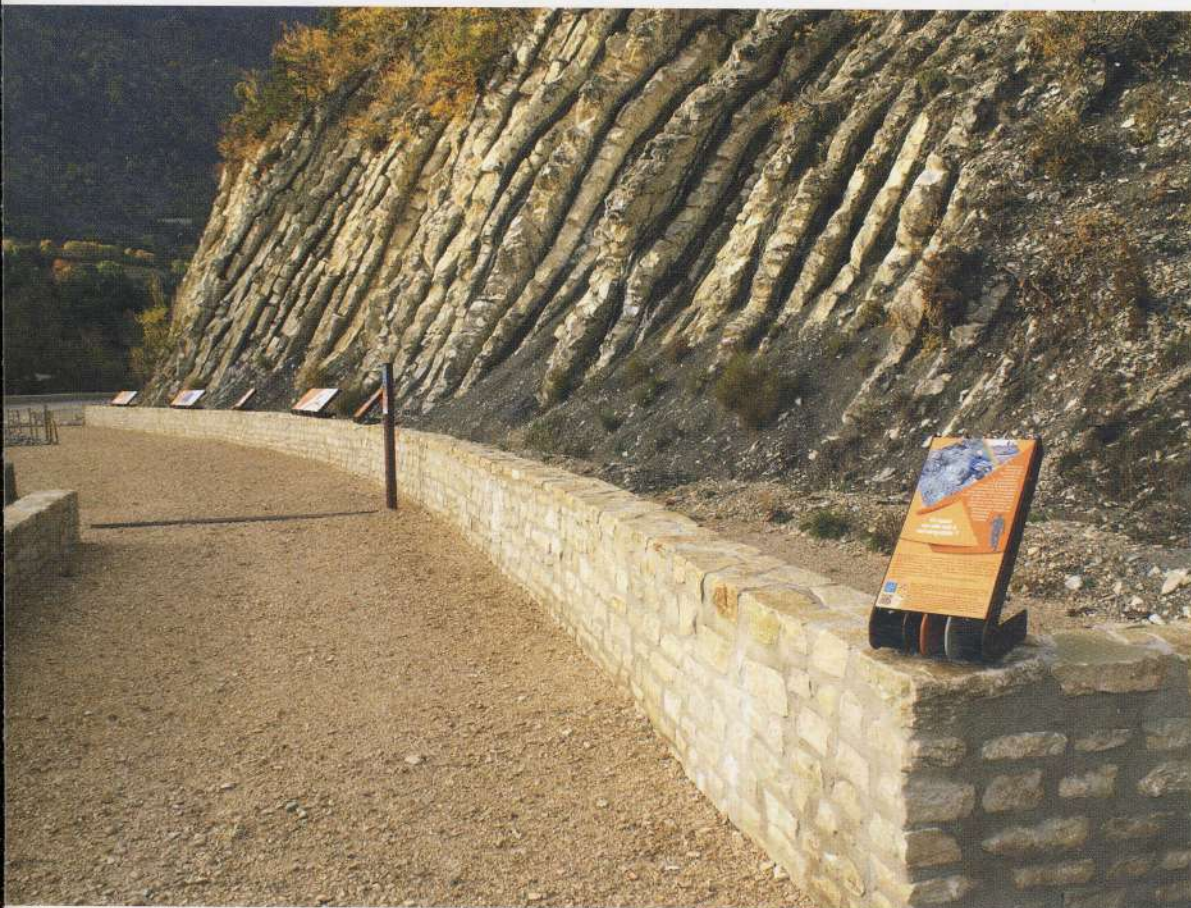
Ce parcours se fait en suivant la coupe géologique (au niveau de l'alternance calcaires-marnes de l'Hauterivien inférieur,

zone à *Acanthodiscus radiatus*) dont il est séparé de la falaise par un muret en pierre qui sécurise le déplacement des visiteurs tout en servant de support aux 6 panneaux présentés.

Sur le parcours, la limite Valanginien-Hauterivien est symbolisée au sol par une bande métallique sur laquelle est gravée l'âge absolu de cette limite : - 134 millions d'années (photos ci-dessous et ci-contre).

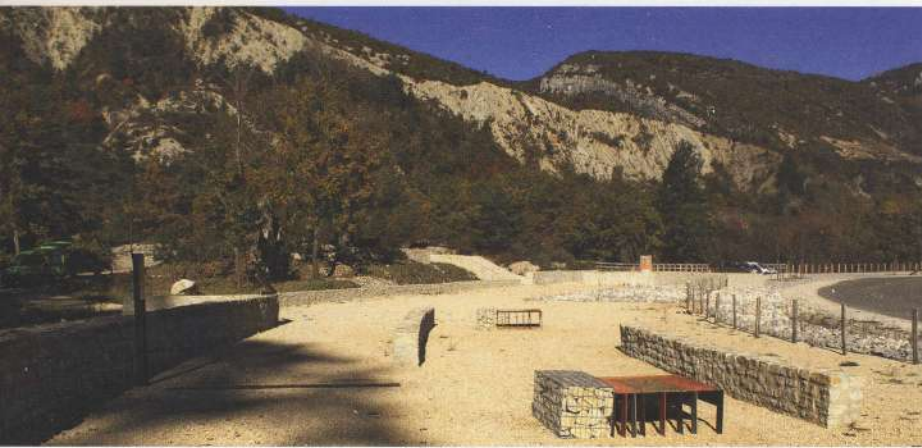
La plaque est positionnée en face du banc LCH 189 dont la base marque le début de l'étage Hauterivien. Ce marquage au sol est surmonté par un panneau intitulé Pourquoi le Serre de l'Âne est-il un point de repère ?





┌ Panneau « D'où viennent ces reliefs étonnants ? »

┌ Le muret avec le Parcours des Temps Géologiques



### **d** ▶ **Le Jardin des Fossiles.**

Il longe le muret du Parcours des Temps Géologiques. Pour chacune de ces tables, il y a des moulages en résine de fossiles (principalement des ammonites).

## **2-3- PROTECTION**

Par son classement en ENS, le site du Serre de l'Âne est de facto protégé contre des aménagements de grande ampleur qui auraient pu être faits par les services de la voirie du département (comme mettre un grillage pour stopper la chute de blocs sur la route qui passait à proximité) ou par les anciens propriétaires de certaines parcelles sur lesquelles le site du Serre de l'Âne était implanté (ce qui est maintenant impossible car le département de la Drôme est propriétaire de l'ensemble du site).

Ségolène Royal, alors ministre de l'Écologie, a signé le lundi 8 décembre 2014 **le décret validant la création du PNR des Baronnies provençales**. La commune de La Charce et beaucoup d'autres communes de la Drôme

et des Hautes-Alpes font parties maintenant de ce nouveau PNR, donnant ainsi plus de moyens, financiers et juridiques, pour protéger le site du Serre de l'Âne. Ce classement ENS, couplé à une intégration dans un PNR, est un point majeur et fût un atout très favorable en vu du classement de la coupe de La Charce comme stratotype de limite (GSSP) pour l'étage Hauterivien car la protection et l'accessibilité du site sont dorénavant pérennes.

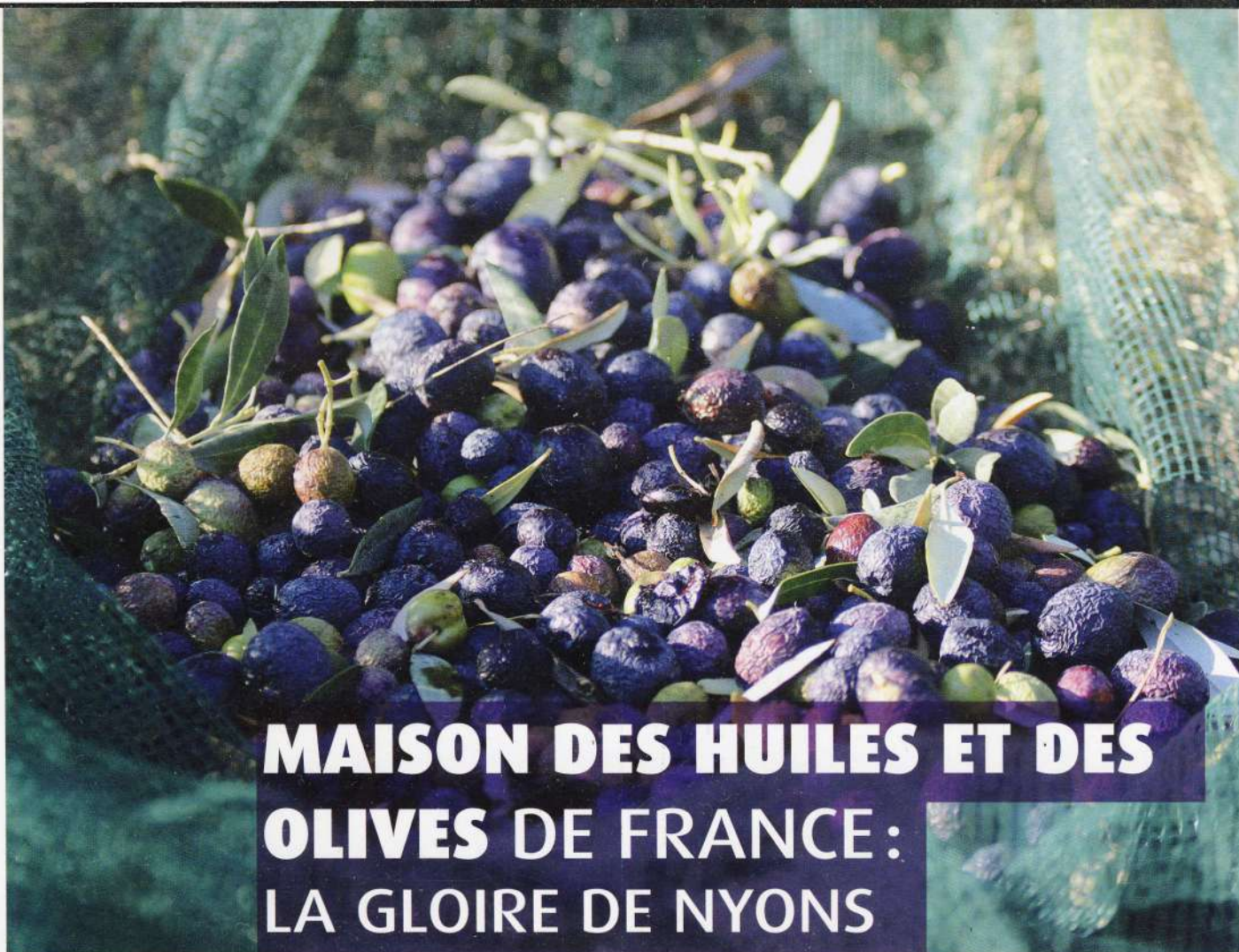
**Stéphane Reboulet.** *Laboratoire de Géologie de Lyon (LGL), Observatoire de Lyon, Bâtiment Géode, 2 rue Raphaël Dubois, Campus de la Doua, Université Claude Bernard Lyon 1, 69622 Villeurbanne cedex, France. [stephane.reboulet@univ-lyon1.fr](mailto:stephane.reboulet@univ-lyon1.fr)*

Stéphane Reboulet est géologue, Maître de conférences au Laboratoire de Géologie de Lyon à l'Observatoire de Lyon de l'Université Claude Bernard de Lyon. Depuis les années 90, il a publié des articles scientifiques et de vulgarisation sur la coupe géologique de La Charce contribuant ainsi à une meilleure connaissance qui est le fruit de collaborations nationales et internationales. Plus récemment, il a été l'un des responsables chargés de la coordination de l'équipe internationale et de la rédaction du rapport géologique (Mutterlöse et al., 2020) qui a permis l'adoption de ce site comme *stratotype* de limite pour définir la base de l'étage Hauterivien. Enfin, Stéphane Reboulet a également contribué à la création de l'ENS du Serre de l'Âne en s'impliquant dans la valorisation géologique et la protection du site.

Le Jardin des Fossiles; au centre, vue sur les deux tables des fossiles; à gauche le muret du Parcours des Temps Géologiques; à droite, la route D61

### ▶ **Références bibliographiques** ◀

- Mutterlöse, J., Rawson, P. F., Reboulet, S., avec la contribution de Baudin, F., Bulot, L., Emmanuel, L., Gardin, S., Martinez, M., Renard, M., 2020. The Global Boundary Stratotype Section and Point (GSSP) for the base of the Hauterivian Stage (Lower Cretaceous), La Charce, southeast France. Episodes, Communication of IUGS Geological Standards, 1–22, <https://doi.org/10.18814/epiiugs/2020/020072>
- Reboulet, S., 1996. L'évolution des ammonites du Valanginien-Hauterivien inférieur du bassin vocontien et de la plate-forme provençale (Sud-Est de la France): relations avec la stratigraphie séquentielle et implications biostratigraphique. Documents des Laboratoires de Géologie de Lyon 137 (1995), 371p.
- Reboulet, S., Atrops, F., 1999. Comments and proposals about the Valanginian-Lower Hauterivian ammonite zonation of south-east France. *Eclogae geologicae Helveticae* 92, 183–197.
- Reboulet, S., Szives, O. (rapporteurs), Aguirre-Urreta, B., Barragán, R., Company, M., Frau, C., Kakabadze, M.V., Klein, J., Moreno-Bedmar, J.A., Lukeneder, A., Pictet, P., Ploch, I., Raisossadat, S.N., Vašíček, Z., Baraboshkin, E.J., Mitta, V.V., 2018. Report on the 6th International Meeting of the IUGS Lower Cretaceous Ammonite Working Group, the Kilian Group (Vienna, Austria, 20th August 2017). *Cretaceous Research* 91: 100–110.
- Renévier E., 1874. Tableau des terrains sédimentaires. Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles, Lausanne 13, 218–52.
- Thieuloy, J.P., 1977. La zone à *Callidiscus* du Valanginien supérieur vocontien (Sud-Est de la France). *Lithostratigraphie, ammonitofaune, limite Valanginien-Hauterivien, corrélations*. *Géologie Alpine* 53, 83–143.



# MAISON DES HUILES ET DES OLIVES DE FRANCE : LA GLOIRE DE NYONS

Par François de Valence



C'est à la volonté, à la persévérance et aux initiatives de quelques hommes que Nyons doit aujourd'hui son rang de capitale de l'olive, et va inaugurer **la Maison des Huiles et des Olives de France**. C'est une nouvelle étape de la longue histoire de l'olivier dans les Baronnies et le Nyonsais, commencée voilà deux millénaires. Depuis l'origine, nombre de vicissitudes ont alterné des époques d'expansion et des périodes de destruction qui ont fait parfois douter de l'avenir. Patrimoine historique, patrimoine vivant, patrimoine économique, l'olivier est l'emblème rayonnant de Nyons. Nous retraçons dans cet article l'histoire de l'olivier qui a façonné les paysages, modelé la vie, créé le savoir faire, la richesse et la fierté.

 La maison des huiles et olives de France

**L**a carpologie<sup>1</sup> a permis de révéler l'origine préhistorique de l'olivier, par l'analyse de feuilles d'oléastre<sup>2</sup> fossilisées, à Santorin, datant de 37 000 ans avant notre ère. Les carpologues ont aussi trouvé des charbons et des pollens, datant de 12000 ans –à la fin de la dernière glaciation–, en bordure du Sahara. C'est encore la carpologie qui a établi que l'oléastre était présent dans le midi de la France, à la fin de la dernière période glaciaire. Des feuilles fossilisées ont été identifiées dans

les Bouches-du-Rhône (à Roquevaire) et dans les Pyrénées-Orientales.

Dès le III<sup>e</sup> millénaire, l'olivier était cultivé dans le croissant fertile.

En Crète, au deuxième millénaire avant J.-C. on observe les premières traces de culture intensive de l'olivier. Le commerce de l'huile tenait une place importante dans l'économie crétoise qui l'exportait en Syrie, en Israël et en Égypte.

La dynamique de cette expansion ressort de

1 / Carpologie: étude des restes de grains et fruits conservés dans les sédiments archéologiques.

2 / Oléastre : olivier sauvage.

Noé, la colombe et la  
branche d'olivier (genèse).  
Jean Dreux 1460



Lampe à huile

Charte de 1337 exposée au  
musée des Vieux Moulins à  
Huile (Nyons)

la multiplication des usages de l'huile d'olive. En Égypte, l'huile a un usage sacré, elle sert de baume ou d'onguent pour l'embaumement des morts. Ou encore pour les luminaires des temples, comme au temple de Râ, sous Ramses III, vers 1200 av. J.-C. Son usage devient rapidement quotidien, avec les lampes à huile, l'hygiène du corps et des préparations médicinales pour les maux de tête.



## Un moulin à Vaison

Il serait hasardeux d'avancer une date pour le commencement de la culture de l'olivier dans les Baronnies. Le premier témoignage date du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., sous le règne de l'empereur Hadrien. À Vaison-la-Romaine, la « rue des boutiques » comporte les installations d'un moulin avec « un pressoir à huile à contrepoids, analogue à celui qui est figuré sur la mosaïque du Calendrier rustique de Saint-Romain-en-Gal. D'un genre antérieur à celui du pressoir à vis, il est encadré de deux dolia, grandes jarres destinées au stockage, l'une de l'huile, l'autre des olives... ».



## Liberté de commerce

Au Moyen Âge, la production de « l'huile » prend de l'ampleur et constitue un commerce grandissant. Elle figure dans les chartes du Buis en 1288 et de Nyons en 1377, qui stipulent notamment que les « habitants peuvent vendre leur huile où bon leur semblera sans payer leyde ni péage... ou sans que les seigneurs, leurs officiers de justice et autres puissent l'empêcher ».

Les moulins se multiplient dans les Baronnies dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. À Vinsobres, « la banalité des moulins à huile remonte à 3 ou 4 siècles, c'est-à-dire à l'introduction de l'olivier à Vinsobres » précise un document de 1780. Dans le terrier de la chatellenie de Nyons dressé en 1401, Auzias Medici son auteur, écrit : « on s'aperçoit que chaque Nyonsais possède au moins un verger (olivier) et une vigne avec son jardin.



On y voit également que si la culture de l'olivier a pu varier, il n'en n'est pas de même pour celle de la vigne qui occupait une superficie beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui ». La cause de cette évolution est sans doute « fiscale ».



## L'olivier exempté de la dîme

La récolte n'échappait pas aux divers prélèvements féodal et religieux. Ainsi de la dîme que percevait la prieure du couvent Saint-Césaire à Nyons. La dîme ecclésiastique avait été rendue obligatoire par Charlemagne en 802. Elle était perçue bon an mal an au gré des récoltes. Mais en 1514, la prieure du couvent Saint-Césaire, Clarette de Grammont, exigea un prélèvement sur l'huile faite au moulin. Un arbitrage établit que « les habitants du dit Nyons » devaient payer « la dixième partie de leurs olives ». En raison de son caractère excessif, l'arbitrage ne fut pas mis en application. En 1609, un règlement précisa que les cultures nouvelles étaient exemptes de la dîme. La prieure du couvent Saint-Césaire, Françoise d'Hérail de Brisis, engagea un procès pour faire annuler ce règlement, arguant que « la construction de vergers d'olivier en lieu et place des vignes et des terres labourables » la lésait puisque vignes et terres supportaient la dîme. Un arrêt du Parlement de Grenoble la débouta en mars 1704. Les Nyonsais plantèrent donc allègrement des oliviers !

L'An 1337

Tous les Bourgeois de Nyons ont franc pouvoir de vendre et transporter pour vendre, là où ils voudront, leurs vins, amandes, olives et huiles.....

Charte du 6 Juin 1337  
octroyée par Humbert II

L'An 1401

Chaque Nyonsais possède au moins une Vigne et un Berger. La culture de l'Olivier très ancienne déjà, occupe une place importante

Terrier de la Chatellenie de  
Nyons

L'An 1703

La plus grande partie du territoire de Nyons est plantée d'Oliviers qui sont mêlés aux Vignes.

Prieure François  
de Brisig

## LES RAVAGES CLIMATIQUES

Le grand Maître de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier, Christian Bartheye, dit aujourd'hui son inquiétude face au réchauffement climatique : « De nouvelles stratégies doivent être déployées, l'irrigation en serait une, sinon l'avenir de notre olive, la Tanche, me semble incertain ». Fut un temps désolant, ancien et récent où le fléau était le froid.



**L'An 1337**

*Tous les Bourgeois de Nyons ont franc pouvoir de vendre et transporter pour vendre, où ils voudront, leurs vins, amandes, olives et huiles.....*

*Charte du 6 juin 1337  
Octroyée par Humbert II*

René Antoine de Réaumur invente le thermomètre en 1730. On peut, depuis lors, mesurer les températures. À cette époque, les Baronnies produisent 213 000 litres d'huile, -dont 30% à Nyons-. Mais, précise une enquête menée par le ministre Fleury, avant « ce temps, le commerce était beaucoup plus considérable ».

Le four banal, monopole du seigneur, n'était plus adapté. Le 6 juillet 1760, une délibération des élus de la communauté de Nyons constate que « les dix moulins qui subsistent ne sont

« Les chroniques régionales, locales parlant des grandes froidures où le gel des cours d'eau, du vin, du pain, la mort d'êtres humains ou d'animaux, la destruction des arbres, des vignes, des oliviers y sont minutieusement notés, laissent supposer que les hivers de 1076 - 1408 - 1608 - 1615 - 1630 - 1648 - 1698 - 1709 furent particulièrement rigoureux », écrit Jean Pagnol<sup>3</sup>.

« En 1709, écrit Freddy Tondeur, qui fut grand Maître de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier, un gel sibérien tua tous les oliviers de Nyons ». Un gel, précise Emmanuel Le Roy Ladurie dans son *Histoire humaine et comparée du climat*, qui fit 600 000 morts et plus de 200 000 naissances en moins en France.

pas suffisants pour la mouture des olives du territoire, de là il arrive que les olives se gâtent en attendant qu'on puisse les mouler, les dites olives ne rendant que de l'huile grossière de mauvaise qualité et en petite quantité ». Les élus prévoyant alors que les oliviers se multiplieront et que les moulins, faute d'entretien, seront abandonnés, demandent à M. Jean-François Barrillon, « négociant en cette ville, de construire un moulin à huile non banal et pour le service du public... lequel moulin pourrait tourner par le moyen de l'eau du canal de dérivation... ». C'est ainsi que le 18 juin 1780, une délibération « concéda au sieur Barrillon le privilège de construire les moulins à huile et de se servir de l'eau du canal pour les jeux des artifices ».

Avant le grand gel de l'hiver 1789, Mirabel-aux-Baronnies, Venterol, Vinsobres et Nyons comptaient 200 000 pieds d'olivier (dont 120 000 pour Nyons), qui donnaient 240 tonnes d'huile dont les 2/3 étaient destinées au commerce. Un rapport des États du Dauphiné indique que « l'hiver 1789 ayant occasionné une mortalité considérable, le produit a diminué à un tel point qu'avant ces années-là, il se récoltait 3/4 d'olives en plus qu'on en recueille actuellement ».

À cette époque, l'oléiculture était la principale ressource du pays.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Provence connut une dizaine d'hivers très froids. Avant la Première Guerre mondiale, la culture de l'olivier s'étendait sur 749 hectares à Nyons. En 1926, ce nombre tombait à 711 hectares et atteignit son point bas -229 hectares- en 1998. Le nombre d'arbres, de quelque 104 000 en 1824, chutait des 2/3 pour atteindre 34 714 en 1996. Dans le même temps, le nombre de moulins à Nyons, passait de 14 à 3.

Deux gels catastrophiques étaient passés par là. Celui de 1929 fit disparaître la moitié des arbres. En 1956, où la température descendit à -30°C, 6 millions d'arbres ont gelé dans dix départements sur 12 de la région oléicole. 3 millions à régénérer, 2 millions à couronner et un million à remplacer. En moins de 80 ans, Nyons avait perdu 500 hectares d'oliveraies et les trois quarts de ses oliviers.

Une poignée d'agriculteurs avait précédemment créé en juillet 1921 -pour faire face

à la mévente d'une production alors « pléthorique »- le Comité de la Coopérative Agricole de Nyons afin de mettre en commun leurs efforts. Les statuts sont déposés en avril 1923, et la construction du premier moulin débute en juin. En 1924, la Coopérative traitera plus de 15 tonnes d'olives.

Après le terrible gel de l'hiver 1956, le Syndicat Interprofessionnel de l'olive de Nyons et des Baronnies est constitué pour obtenir les aides publiques et promouvoir un label de qualité.

Fête de l'olive à Nyons avec les Chevaliers de l'Olivier

Ancien moulin à huile du XVIII<sup>e</sup> siècle

Lettre de Jean Giono exposée au musée de l'olivier (Nyons)



Le syndicat se préoccupe de protéger l'appellation d'origine de l'olive Tanche. Le Tribunal de Grande Instance de Valence attribuera les appellations d'origine « olives noires de Nyons » et « huile d'olive de Nyons » en 1968. L'obtention de l'AOC -une première en France et en Europe pour l'olive- est obtenue en janvier 1994, trente ans après la création de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier, en 1964 par le général de Vernejoul, son premier Grand Maître. Le président d'honneur est Jean Giono, chantre de la « civilisation de l'olivier », qui cultivait jalousement ses 300 oliviers et écrivait « l'huile d'olive est le plus important de mes aliments ».

JEAN GIONO  
MANSOUE  
TEL. 32

Cher Monsieur,  
oui, bien sûr,  
j'accuse l'che perisant l'honneur  
de la Confrérie des Chevaliers de  
l'olivier, (et sous réserve de votre  
résolution) d'autant que de votre  
résolution de 300 oliviers, qui se  
n'occupe plus quelle soit le résultat  
(avec ma femme, ma secrétaire et ma  
bonne) que de faire faire ma huile  
sous ma surveillance dans un  
moulin le plus antique possible, et  
que depuis 70 ans je n'ai jamais  
consommé que l'huile dont je  
recueille moi-même les olives. L'huile  
d'olive n'est plus un produit de nos  
aliments. J'en ai fait avec moi à  
Paris quand j'y vais

Amicalement à vous

Jean Giono

24. 2. 64




### LES VIEUX MOULINS À HUILE

Les illustrations nous ont été aimablement  
communiqué par le musée des Vieux  
Moulins à Huile à Nyons.

4 promenade de la digue (au pied du pont Roman)




  
**Confrérie**  
 des  
**Chevaliers de l'Olivier**  
 Le Serment du Chevalier

Avec Joie  
 " J'accepte de faire partie de la  
 Confrérie des Chevaliers de l'Olivier "

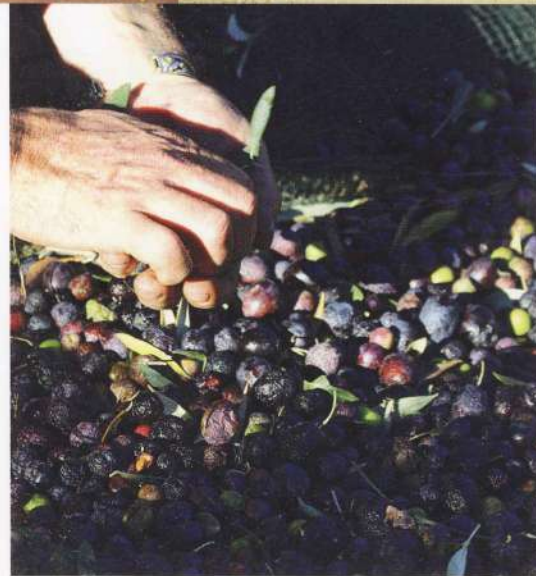
Je Sçoms ,  
 Pour mes paroles, mes écrits, mes actes,  
 De me conduire en fidèle et franc Chevalier,  
 De défendre l'Olivier et toutes les grâces richesses  
 Matérielles et Spirituelles qu'il nous apporte  
 De pratiquer les Vertus qu'il représente,  
 D'aider dans toute la mesure de mes moyens  
 A la maintenance et à la promotion de sa culture  
 D'œuvrer pour l'Olivier, Nourriture et Lumière,  
 Pour l'Olivier, Symbole d'abondance,  
 De Sagesse et de Paix  
 Symbole de Vie


**L'huile d'olive  
 est le plus  
 important de  
 mes aliments.**

Jean Giono

L'appellation AOP est obtenue en 1997. La Tanche a été pendant de nombreuses années l'unique variété d'olive dotée d'une appellation d'origine. L'appellation concerne 53 communes dont 1000 hectares sont dédiés à l'oléiculture, qui compte quelque 200 000 oliviers et 700 oléiculteurs.

L'AOP a entraîné une meilleure rémunération des oléiculteurs et le rapport d'un hectare d'olivier est devenu sensiblement le même que celui d'un hectare de vigne AOC Côtes du Rhône. Aujourd'hui, la production des plans bouturés a gagné une dizaine d'années par rapport aux souquets, et les plantations comportent 400 oliviers à l'hectare, au lieu de 200.



Nombre de structures de la filière oléicole sont nées à Nyons, ou y ont leur siège. Elles ont été créées ou dirigées par des Nyonsais et se retrouvent dans La Maison des Huiles et des Olives de France. Leurs contributions n'ont pas seulement contribué au développement des AOP de Nyons, mais de toute la filière française.

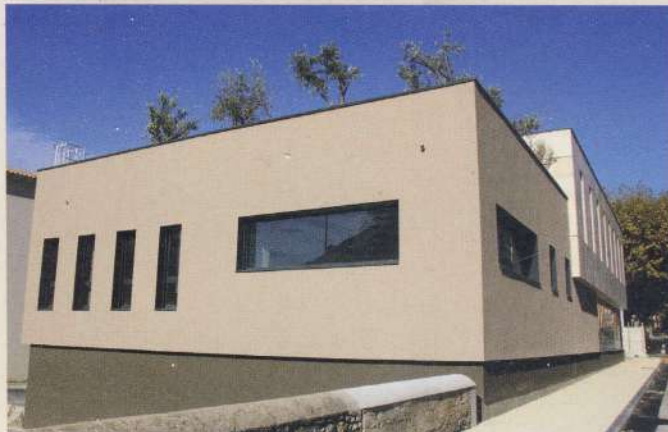
► **Références bibliographiques** ◀

- *L'évolution de la culture de l'olivier et du nombre des moulins à huile d'olive de la vallée de l'Eygues de 1800 à 1998.* Maurice Laboudie.
- *L'Olivier*, Jean Pagnol, Aubanel, 1985.
- *Pages d'histoire nyonnaise*, Camille Bréchet, Alain Chantemerle, 1984.
- *Au rythme du Pontias, - Nyons, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.* Philippe Magnan de Bornier, Le Garde-Notes Baronnard, 1998.
- *Histoire de l'arrondissement de Nyons*, A. Lacroix, Chantemerle, 1973.
- Terres Voconces N°2, Jean Laget, *L'olivier en Baronnies : permanence et mutations, 2000*
- Terres-Voconces N° 10, *Les productions agricoles dans la moyenne vallée de l'Ouvèze du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, 2009.
- *Venterol en Provence, Le paysage et les hommes 1800-1914*, André Peloux, Le Garde-Notes Baronnard, 1997.
- *Les moulins à huile d'olives des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle*, Jean-Pierre Autrand, 1992.
- Terre d'Eygues N°3, *L'olivier et les moulins à huile*, Maurice Laboudie, 1989.
- *Balades en pays nyonnais*, Freddy Tondeur, A. Bartelemy, 2003.
- Le guide du syndicat AOP, 2018.
- Le guide des AOP, 2019.



## LA MAISON DES HUILES ET OLIVES DE FRANCE HÉBERGE LES ACTEURS DE LA FILIÈRE OLÉICOLE

- **La Confrérie des Chevaliers de l'Olivier**, créée en 1964, dont le premier Grand-Maître fut le général Henri de Vernejoul. La Confrérie organise les manifestations oléicoles de Nyons : les « Olivades », la Fête de l'Alicoque, et celle de l'Olive piquée. Son Grand-Maître est aujourd'hui Christian Bartheye.
- **La Fédération des Villes Oléicoles**, créée en 1998. Christian Teulade a succédé à Pierre Combes à sa présidence.
- **L'Institut du Monde de l'Olivier**, créé en 1996 par Freddy Tondeur et que préside aussi Christian Teulade.
- **Le service communication de France Olive**, Association Française Interprofessionnelle de l'Olive, créée en 1999, dont le siège est à Aix-en-Provence.

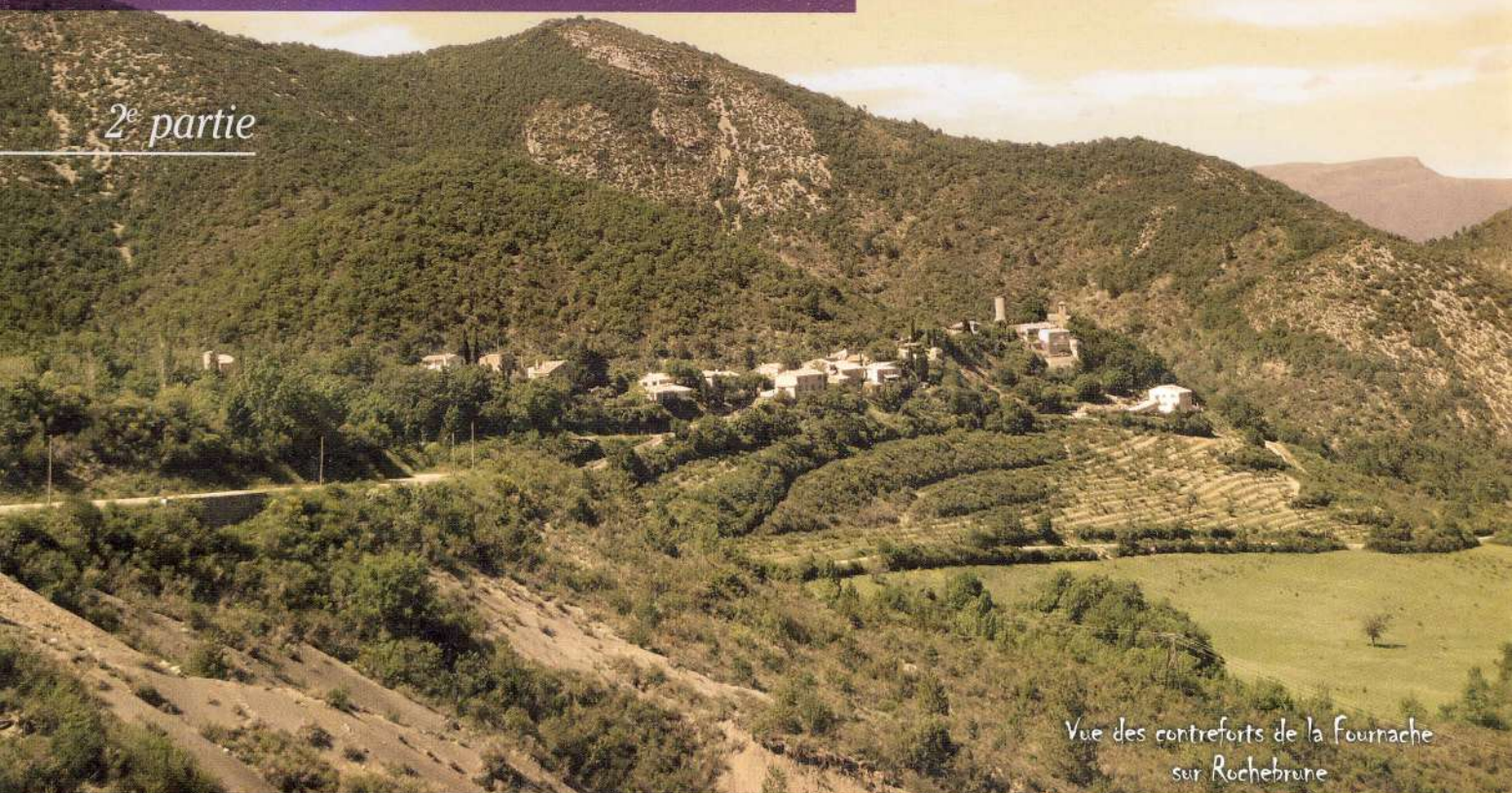


  
Général Henri de Vernejoul,  
fondateur et premier  
Grand-Maître de la  
Confrérie des Chevaliers  
de l'Olivier

# LE DRAME DE ST-PONS DU 19 MARS 1944

## L'ORIGINE DE L'ENLÈVEMENT DU COUPLE FOURNIER

*2<sup>e</sup> partie*



Vue des contreforts de la Fournache  
sur Rochebrune

Par Francis Barbe  
& Roland Haussy

Le numéro 65 de *Terre d'Eygues* paru en août 2020, a publié les travaux de Francis Barbe sur le drame du 19 mars 1944. Il a cherché à démontrer que c'était en fait un acte de représailles, lié à la disparition d'une importante espionne française, Jacqueline Franco et de son compagnon allemand Feibusch Adalbert, éléments des services de renseignement allemands.

Il ressort de ces travaux que l'arrestation des deux espions a été le fait d'un commando FTPF<sup>1</sup> qui connaissait bien le lieu de la bergerie de la Fournache, pour y avoir trouvé refuge à l'été 1943.

### **RAPPEL DU CONTEXTE HISTORIQUE :**

L'offensive allemande démarre le 10 mai 1940.

Au 20 juin l'armée allemande a atteint le nord de la Drôme.

A l'armistice, signé le 22 juin 1940, le département est placé en zone « libre ».

Le 11 novembre 1942, la Drôme passe en zone d'occupation italienne puis, en septembre 1943, directement sous occupation allemande. C'est alors que la répression contre les Résistants a été la plus forte.



ferme de la Fournache

## La création du camp de la Fournache<sup>2</sup> :

Le 27 mars 1943, Gaby Reynier, M. Marin – des résistants sédentaires des Baronnies – et trois jeunes réfractaires au STO<sup>3</sup> atteignent la ferme de La Fournache, sur la montagne du Linceuil. Marcel Faraud, de Beauvoisin, réfractaire, se souvient de la nuit du 26 avril 1943 :

«Le camp de la Fournache a été organisé par Louis Borel, Gaby Reynier, aidés par Léon Desplan. Nous avons grimpé les durs sentiers de montagne avec quelques bagages. Après quelques heures de marche, c'est l'arrivée à la Fournache...»

Le lieu avait besoin d'aménagements, indispensables à une vie de groupe : «Nous avons rapporté sur nos épaules des tuiles et des planches, empruntées à une vieille bergerie située près du col de Milmandre. C'était assez loin et nous trouvions notre matériel bien lourd. Nous avons réparé la toiture, fait des tables avec des planches, puis installé nos couchettes avec des branches de buis et de l'herbe.» Et il ajoute : «Nous allions chercher l'eau à la source. N'oublions pas notre cuisinier : il nous cuisait notre soupe d'épeautre ou de blé, parfois de pommes de terre, dans une immense marmite installée sur de gros cailloux... Notre ravitaillement était assuré grâce au dévouement de quelques camarades ; Gaby Reynier et sa femme Yvonne nous aidaient beaucoup.»

Denis Arlaud, jeune Vauclusien de Puyméras, est appelé aux Chantiers de jeunesse<sup>4</sup> le 1<sup>er</sup> novembre 1942. Il raconte<sup>5</sup> qu'en 1943 : «La situation s'aggravait. Les jeunes, de plus en plus nombreux, étaient requis pour partir en Allemagne.» Le 30 mai, il quitte illégalement les Chantiers de jeunesse afin de se soustraire au travail en Allemagne. Le camp de la Fournache accepte de l'intégrer.

«J'ai vécu le maquis dans les tout débuts. Nous étions une vingtaine de jeunes, tous dans le même cas [réfractaires], venus d'horizons divers. Au point de vue armement, nous étions assez démunis et peu capables de nous défendre contre une attaque. Deux fois nous avons eu une alerte en pleine nuit et avons dû évacuer avec le matériel. Le ravitaillement



### QUI EST JEAN MOUTET ?

Lieutenant Jean MOUTET dit Jean dit Jeannot. Commandant (CM) de la Compagnie Vaillant Couturier.

Jean Moutet qui va opérer en tant que chef de groupes FTPF de Résistants dans la Drôme, du Ventoux au Vercors, figure dans le site Mémoire des Hommes de 39/45 comme étant Mort pour la France.

Il figure aussi dans le Maitron des fusillés et déportés.

Né en Avignon le 2-12-1920, il est mort au combat à Saint-Jean-en-Royans le 24 ou 27 juin 1944 à l'âge de 23 ans et demi avec cinq de ses jeunes compagnons d'armes.

Les détails de ce combat qui précède les combats du Vercors de Juillet 1944 ne sont pas connus.



1 / Francs-tireurs et partisans français (pour la plupart communistes).

2 / Récit tiré d'un article de Claude et Michel Seyve dans *La résistance dans le Vercors*.

3 / Service du travail obligatoire instauré par la loi du 16 février 1943 sur pression des nazis.

4 / Les Chantiers de la jeunesse ont été créés le 30 juillet 1940 comme une sorte de substitut au service militaire supprimé à l'armistice.

5 / Dans son livre *Pour que la Mémoire demeure*.



Buis-les-Baronnies. *J'accomplissais les trajets à pied à travers la montagne et toujours de nuit, pour éviter les mauvaises rencontres.* »

Un autre Vauclusien, Jean Moutet dit Jeannot, va être nommé<sup>6</sup> responsable du groupe de La Fournache par ses compagnons.

Huit de ces garçons vont être volontaires pour constituer<sup>7</sup> un groupe de parachutage dans l'Ardèche, à Thines, sous les ordres d'un sous-officier pilote d'avion nommé Fournier<sup>8</sup>.

Le 4 août 1943 le camp de Thines est attaqué par un commando allemand : six maquisards sont tués, un est blessé et emmené par les Allemands<sup>9</sup> et un en réchappe. Il va rejoindre le maquis du Gerbier de Jonc et y restera.

*était, heureusement, bien organisé, car nous étions hors-la-loi, et de ce fait sans carte d'alimentation.* » Il y participait : *« Comme paysan, j'allais dans les fermes ; j'y travaillais et ramenaient le ravitaillement que nous procurait aussi le réseau de la Résistance de*

## Attaque du camp de la Fournache :

Le 9 août 1943, soit cinq jours après la destruction du camp de Thines, jour de la Saint-Laurent et fête patronale de Buis-en-Baronnies, les Italiens attaquent le camp de la Fournache.

Récit de Marcel Faraud qui décrit l'attaque : *« Vers trois heures du matin, Louis Borel monte par le raccourci de la Pusterle et prévient le camp de l'arrivée de l'ennemi. Nous avons tout juste le temps de nous disperser dans les bois. Nous avons gagné les montagnes de Montaulieu, puis d'Autuche, en nous cachant sous les arbres. Deux avions survolaient les bois. Pendant ce temps, la troupe pillait et incendiait le camp. »*

Récit de Denis Arlaud<sup>10</sup> qui apporte quelques précisions : les Italiens *« sont montés avec trois colonnes »*. Environ 1 000 hommes (selon lui) participaient à l'opération : *« une, venait de*

*Beauvoisin, la seconde était partie du Col d'Ey, et la dernière arrivait par Rochebrune. Louis Borel arriva bien avant eux au camp. »*

Il parle de son arrestation : *« Il me confronta avec le jeune milicien qui nous avait dénoncés... Pendant son bref séjour il avait plus particulièrement repéré les responsables. Il ne put affirmer ma présence au camp. Cette rencontre m'a profondément bouleversé. »*

Il poursuit son récit très émouvant : *« Après l'incendie de la Fournache par les Italiens, les jeunes du camp se regroupèrent plus haut<sup>11</sup> dans la Drôme; ils participèrent, après le Débarquement [le débarquement du 15 août 1944 en Méditerranée], aux durs combats de Montélimar; et, à la fin des hostilités, on ne comptait plus que trois survivants du camp de la Fournache. »*



Stèle du hameau de Tastevin

Mémorial de l'attaque du camp de Thines

6 / Témoignage dans *Maquis Morvan* page 142 : *Quelques jeunes arrivent les jours suivants et parmi eux un homme, Jean qui deviendra notre chef de camp. Un homme vif, alerte et débrouillard.*

7 / À la demande des responsables départementaux (Mémoire de l'ombre du capitaine Paris).

8 / Le nom de Fournier peut être à l'origine d'une confusion avec l'espion Fournier impliqué dans le drame de Condorcet. Le Résistant Fournier réussira à gagner le maquis du Gerbier de Jonc et sera exfiltré vers Montélimar et Séderon.

9 / Le blessé est emmené à Marseille et soigné à l'hôpital puis interrogé avec les méthodes que l'on connaît. Il sera déporté ce qui est un moindre mal car pris les armes à la main il aurait dû être fusillé. Il a dû situer la ferme de la Fournache qui sera attaquée cinq jours après. Il reviendra de déportation. Mais qui peut lui en vouloir ? Qu'aurions-nous, qu'auriez-vous fait à sa place ? Allemands et Italiens étaient renseignés.

## La fuite de la Fournache :

La fuite de la Fournache<sup>12</sup> a été racontée par un de ces jeunes dans le livre *Maquis Morvan*. La plupart ont pu échapper à l'arrestation et la majorité de l'effectif s'est réfugiée à Condorcet. «... Les jours suivants sont très durs pour nous, coupés de contacts et sans ravitaillement. Plusieurs maquisards découragés et peut-être par peur nous quittent. Il nous faut donc, par sécurité chercher refuge ailleurs. Le 11 août dès la tombée de la nuit, nous franchissons la rivière l'Ennuye et nous nous dirigeons en direction de Condorcet, où nous trouvons de braves paysans qui nous donnent à manger et nous permettent de passer le reste de la nuit dans le hangar à foin. Nous leur devons beaucoup car ce geste courageux a eu une action bénéfique sur notre moral après ces événements et la longue et pénible étape que nous venions d'accomplir. Nous installons ensuite un camp provisoire dans une bergerie abandonnée<sup>13</sup>. Jeannot prend le commandement du camp<sup>14</sup>. Il assure de nouveaux contacts avec des camarades de Nyons. Le ravitaillement est difficile.

Les tomates figurent souvent au menu, des prunes aussi, car nous avons des pruniers à portée de main... »

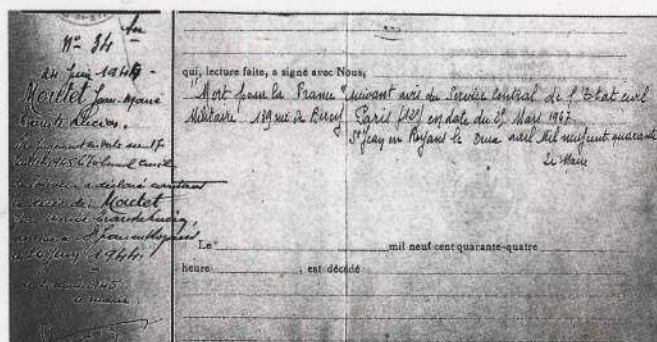
Ils vont rester deux à trois semaines à Condorcet et vont donc lier des contacts à Nyons mais aussi probablement dans les cafés Montlahuc et Lafont à Condorcet.

En septembre 1943, sous la direction de Jean Moutet, ils vont se diriger vers un lieu plus à l'écart, à la Ferme de la Chaboite à Arpavon. À partir de ce moment ce groupe va prendre une option FTPF soutenu probablement par les communistes du Comité du Front National de Libération de Nyons.

Trois jeunes du groupe vont rejoindre le groupe ORA-AS<sup>15</sup> de Pierre Challan Belval à la ferme de la Bessonne. Ce sont René Laurans dit Le Marin, originaire de Sète qui deviendra le cuisinier attitré du Maquis Pierre, Robert Guichard et René Sotriau, tous deux Tourangeaux.

Le C.M. du camp de la Chaboite devient « Emile » Caffiau en remplacement de Jeannot Moutet devenu le C.M. de la Compagnie Vaillant-Couturier regroupant les cinq camps du Nyonsais/Baronnies (camps de la Lance, Mirabel et Arpavon) et dont la devise est :

« Mieux vaut mourir debout que vivre à genoux »



### Témoignages

Comme déjà indiqué, Lucien Dufour (Alias Capitaine Paris) affirme dans ses livres que Jean Moutet a eu le commandement de plusieurs maquis de la Drôme, Vaillant-Couturier, L'Estelon, Mirabel et Arpavon.

D'autre part dans le livre *Maquis Morvan*, autre maquis FTPF, le C.M. du maquis de la Fournache, et des autres maquis sous ses ordres, est Jean ou Jeannot, le nom n'étant pas indiqué.

Le 25 février 1944 à l'aube, dans l'opération dite du robinet de Donzère, L. Dufour et les groupes dont il est responsable, agissent sous les ordres du commandant de la compagnie Vaillant-Couturier qui est Jean Moutet, mais que Lucien Dufour (Alias capitaine Paris) ne nomme pas.

Certificat de décès de  
Jean-Marie Moutet.  
Mairie de St-Jean-en-Royans

10 / Témoignage de Denis Arlaud de Puymeras dans *Pour que la Mémoire demeure*. Il a été arrêté, déporté et revenu ; ce témoignage est un document exceptionnel.

11 / À l'est de la Drôme plus haut vers les Alpes dans un premier temps.

12 / Tiré des témoignages du Maquis Morvan.

13 / Il s'agit d'une bergerie dans la région de Nyons et Condorcet, mais pas identifiée.

14 / Jeannot Moutet déjà désigné comme chef à La Fournache.

15 / A.S. Armée Secrète. Organisation regroupant des officiers de carrière dont le lieutenant Challan Belval responsable du maquis Pierre.  
ORA : Organisation de Résistance de l'Armée créée le 31 janvier 1943 et qui fusionne en février 1944 avec l'AS et les FTP (ou FTPF) pour devenir les FFI, les forces françaises de l'intérieur.

Précision sur le déplacement du groupe de la Bessonne vers le camp des chantiers de la jeunesse de Saint-Pons (évoqué dans l'article paru dans TE 65).

Jeannine Démésy<sup>16</sup>, une fidèle lectrice de notre revue et ancienne membre du CA de la SEN (devenue HPNB), nous apporte une précision concernant le déplacement, le 27 novembre 1943, du groupe de la Bessonne<sup>17</sup> du maquis Pierre vers le camp de Saint-Pons :

*« Mon père faisait partie du Comité de la Résistance et était chargé, entre autres, du ravitaillement des maquis.*

*Début novembre 1943 arrive à Nyons un bordelais, Cazeaux, venant des marins pompiers de Marseille, qu'un camarade originaire de Nyons avait recommandé à mon père. Il est incorporé au maquis où il s'intègre très bien partageant toutes les tâches avec les autres maquisards.*

*Mais un peu plus tard il obtient une permission, pour aller voir sa famille et rapporter des chaussures, proposition qui est la bienvenue. À son passage à Nyons il voit mon père qui lui donne l'argent pour son voyage.*

*Quelques jours plus tard et à plusieurs reprises les maquisards voient passer une ou deux voitures légères allemandes vers l'Estellon. Puis le 25 novembre après-midi une nouvelle voiture allemande accompagnée d'une voiture de la gendarmerie est vue sur la route de Nyons à Bouvières.*

*Cette dernière alerte entraîne la décision d'un déménagement immédiat et dans la nuit du 26 au 27 tout le groupe vide les lieux et regagne Saint-Pons par les sentiers de montagne.*

*Quand les Allemands, guidés par Cazeaux, arrivent le 27 au matin au campement il est vide. Les Allemands l'incendient. Ils arrêtent M. Ducol et M. Naud, [NDLR maire de l'Estellon], qui seront, comme dit dans le renvoi 4 de l'article<sup>18</sup>, déportés<sup>19</sup> et n'en reviendront pas.*

*Les Allemands retournent à Nyons et c'est mon père qui est arrêté, en pleine rue, sur la désignation de Cazeaux. Gardé dans une voiture, devant notre maison, pendant qu'ils la perquisitionnent, il profite d'un moment où le garde s'est éloigné pour faire taire quelques enfants qui crient en haut de la rue, pour s'enfuir à travers les jardins, la digue et le gros égout qui débouche dans Eygues.*

*Les Allemands quittent Nyons mais reviennent le lendemain pour arrêter maman qui sera déportée à Ravensbrück où elle restera 18 mois. »*

16 / Jeannine Démésy est la fille du résistant de Nyons Félix Maurent. Mme Maurent, la maman de Jeannine, sera déportée mais reviendra de Ravensbrück. *La Résistance dans le Nyonsais*. Albin Vilhet. 1982.

17 / Appelé ainsi car créé en mai 1943 au lieu-dit la Bessonne à Condorcet mais qui s'est déplacé le 5 octobre 1943 à la bergerie de la Charbonnière à l'Estellon.

18 / NDLR Article paru dans la revue *Terre d'Eygues* 65.

19 / NDLR Tous ceux en Drôme sud qui aidaient les maquis ont été déportés, même le couple Gras de Taulignan arrêté pourtant alors qu'un camion avec des armes était dans sa cour. Ce qui confirme s'il le fallait que les six de Condorcet ont été fusillés pour une toute autre raison (voir article précédent du *Terre d'Eygues* 65).



Posteface > de Pierre Eymard

Coll. Marcel Gras

## ST-PONS 19 MARS 1944 OPÉRATION DE REPRÉSAILLES OU OPÉRATION MILITAIRE ???

Selon l'article du numéro 65 de *Terre d'Eygues*, l'attaque du camp de Saint-Pons du 19 mars 1944 aurait été menée par les Allemands en représailles de l'exécution de deux espions de la Gestapo, les « époux » Fournier, **qui ont résidé à Condorcet** juste avant ces événements.

Jusqu'à présent on évoquait une « simple » opération militaire, comme il y en a eu tant d'autres sur la région, pour éradiquer les maquis, faire place nette en terrorisant les populations locales.

### Les questions qui se posent sont les suivantes :

- ♦ Pourquoi Pierre Challan-Belval, commandant le maquis Pierre, n'a-t-il pas fait allusion à ce couple Fournier dans ses mémoires, alors que cela atténuait sa responsabilité vis à vis des populations du fait de la présence d'une troupe importante ?
- ♦ Pourquoi n'a-t-il jamais cité ce nom lors des réunions annuelles du maquis Pierre ou des commémorations au cours desquelles j'ai pu échanger avec lui ?

**Francis Barbe avait évoqué ce couple Fournier avec lui au cours de la réunion de 2008 mais Pierre Challan-Belval n'en avait rien dit.**

- ♦ Pourquoi ma famille\* (grand-mère, oncle et mère) qui a vécu cette journée tragique n'a jamais entendu prononcer le nom des Fournier ?
- ♦ Pourquoi Marie Louise, le traître, n'en parle-t-il pas, notamment dans son courrier aux familles depuis sa cellule de condamné à mort, alors qu'il « balance » à tout va pour sauver sa vie et qu'il est au cœur du système de renseignement allemand ?

————— Pierre Eymard —————

*Petit-fils de Stanislas Gras, fusillé le 19 mars 1944 à Saint-Pons avec ses camarades.*

*Des études et des recherches sur ces différentes questions sont en cours ; elles seront publiées et je proposerai une rencontre avec les différents auteurs pour essayer d'approcher la vérité historique sur la base d'éléments factuels. Nous vous tiendrons au courant lors d'un prochain numéro de « Terre d'Eygues ».*

Commémoration à l'école de Saint-Pons.

À gauche : Pierre Challan-Belval, à droite : Francis Barbe

\* « Pourquoi ma famille (grand-mère, oncle et mère) qui a vécu cette journée tragique n'a jamais entendu prononcer le nom des Fournier » ?

Dans le PV de gendarmerie du 18 février 1944 (qui relate l'enlèvement du couple Fournier) trois personnes témoignent : **Lafont Charles, le patron de l'hôtel** : « La rumeur publique soupçonnait Mme Fournier de faire partie d'une police secrète », **Le curé Bonnard** : « J'ai même entendu dire par la rumeur publique qu'elle faisait partie d'une police secrète ». **La voisine de chambre, Mme Payatoni** : « Elle était recherchée par ces individus et il (le résistant) m'a répondu qu'elle faisait partie d'une police secrète. » Difficile donc de penser que Pierre Challan-Belval et Jean Bourdongle n'aient pas été au courant.

Francis Barbe

# UN FAIT D'ARMES GLORIEUX: LA DÉFENSE DE FORT-L'ÉCLUSE

CAPITAINE JEAN-ANTOINE BONNET (1775-1858)

Par Jean Laget

*L'histoire militaire de la période révolutionnaire et du premier Empire présente bien des cas de jeunes conscrits qui, au cours de nombreuses années de campagne dans divers pays, se sont élevés dans la hiérarchie militaire parfois jusqu'au sommet.*

*Pour notre région des Baronnies, on peut citer le général Joseph Charras (1769-1839) originaire de Montauban-sur-Ouvèze ou le colonel Jean-Charles Faure de Nyons (1769-1807)<sup>1</sup>, ce dernier mort des suites de ses blessures reçues à la bataille d'Eylau le 8 février 1807. À un niveau inférieur, se sont également illustrés les capitaines nyonsais : Grolet, alias Legrot (1778-1850)<sup>2</sup> qui a relaté ses trente années de campagne à l'intention de son fils et Jean-Antoine Bonnet dont il est question ici.*



Les Grenadiers à cheval  
de la Garde à Eylau,  
d'Édouard Detaille, 1893.  
Collection du musée  
Condé de Chantilly

## UN VOLONTAIRE DE L'AN II

### NÉ DANS UNE FAMILLE PROTESTANTE

Le registre du pasteur Lombard conservé aux archives municipales de Nyons nous renseigne sur les parents de Jean-Antoine Daniel Bonnet. Il est né le 16 septembre 1775, deuxième enfant (après une fille Suzanne Rose) de Jacques-Antoine, ménager et de Rose Armand, mariés au désert le 12 mars 1772. Ce mariage a été réhabilité au baillage du Buis en vertu de l'édit de novembre 1787. Par sa mère, il est apparenté au pasteur Daniel Armand, originaire d'Arnayon, qui est d'ailleurs son parrain. Sa famille est relativement aisée et le jeune Jean-Antoine a pu acquérir un niveau d'instruction correct comme le prouvent les rares écrits que l'on a de lui.

### DES CAMPAGNES INCESSANTES

1789, début de la Révolution française. Bientôt la France révolutionnaire est confrontée aux principales puissances militaires européennes coalisées contre elle. Commence alors une série de guerres qui se poursuivront sous le Consulat et le premier Empire, presque sans interruption de 1792 à 1815. Comme celles de tant d'autres, l'existence de notre jeune Nyonsais est bouleversée.

Selon l'extrait de ses états de service<sup>3</sup> établi, à la date du 14 septembre 1815, par le conseil d'administration du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, Jean-Antoine Bonnet s'est engagé le 1<sup>er</sup> mai 1793 (il n'a pas encore 18 ans !) dans

le premier bataillon de Nyons. Depuis cette date, il a fait toutes les campagnes jusqu'en 1815, menant la rude existence des soldats de l'époque et parcourant des milliers de kilomètres à travers des pays variés et souvent hostiles. Il a appartenu aux armées du Midi, des Alpes, d'Italie et il s'est retrouvé en Corse, en Italie, à Naples et en Calabre, en Italie encore puis en Allemagne, au Tyrol, en Espagne pour terminer à la campagne de France. Il n'y a pas d'autres précisions, ce qui laisse un peu le lecteur sur sa faim. Il a été blessé d'un coup de feu le 4 juillet 1806 dans « l'affaire de Sainte Euphémie, Calabre Ulérieure ».

Selon la même source, son avancement a été relativement lent comparé à celui d'un autre volontaire nyonsais, Jean-Charles Faure, qui au bout de 5 ans (1793-1798) s'est retrouvé colonel. Pour s'en tenir aux principaux grades, il est successivement caporal en 1796, sergent en 1804, sergent major l'année suivante, sous-lieutenant en 1809, lieutenant en 1811 et capitaine deux ans plus tard en juin 1813 au bout de 20 années de service. Peut-être est-il un militaire d'un tempérament réservé qui ne sait pas se mettre en avant ? Mais pour ce qui est de la bravoure et de l'initiative, il n'en manque pas comme on le verra ci-après. Selon ses états de service, *sa conduite dans diverses affaires où il s'est trouvé lui a attiré des éloges particuliers des colonels et généraux sous les ordres desquels il a eu l'honneur de servir.* Un soldat méritant donc.

## 1814 : LA CAMPAGNE DE FRANCE ET LA FIN DE L'EMPIRE

### ANNÉE 1813, DÉBUT 1814 : DÉFAITES DES ARMÉES IMPÉRIALES ET INVASION

Après la désastreuse campagne de Russie (1812) qui a sonné le glas de la Grande Armée, Napoléon, attaqué sur tous les fronts et abandonné par la plupart de ses anciens alliés, ne remporte plus que des succès sans lendemain ; face aux grandes puissances européennes coalisées contre lui, ses armées

sont finalement vaincues partout et les conquêtes perdues, que ce soit l'Allemagne après la grande bataille de Leipzig (16-19 octobre 1813), puis l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie.

Début 1814, c'est l'invasion, les frontières de la France de 1792 sont forcées au nord, au nord-est, au sud-ouest. À l'est, l'état-major autrichien a prévu une offensive menée à

1 / Alain Fouqué, *Jean Charles Faure, soldat de la République...*, TE 40-2007.

2 / Jean Laget, *Les trente années de service du capitaine Legrot*, TE 35, 2005.

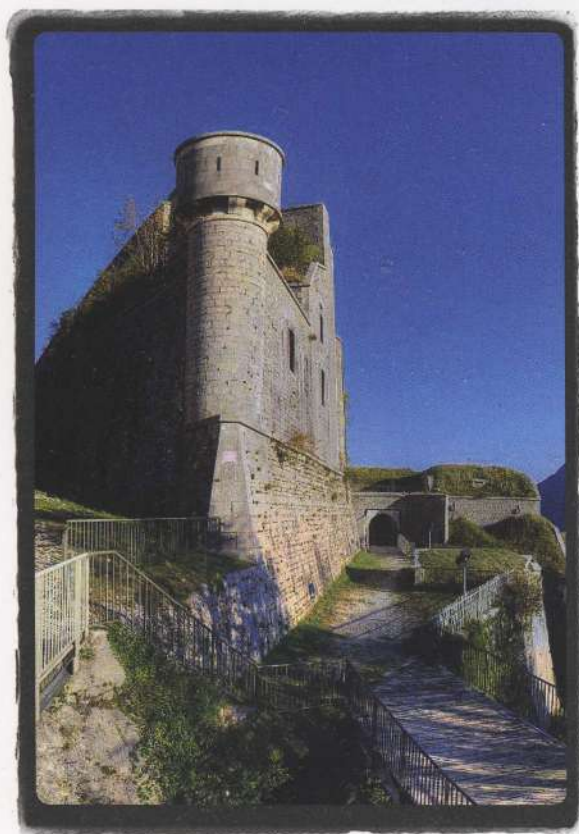
3 / Dossier de la Légion d'honneur de Jean-Antoine Bonnet, n°19 614.

travers la Suisse (on ne tient pas compte de sa neutralité récemment proclamée) en direction de la Bourgogne et de la région lyonnaise. Pour s'y opposer, Napoléon a rassemblé quelques milliers d'hommes pour la plupart des jeunes conscrits sans expérience et de surcroît mal armés (sans artillerie) et mal équipés dont le commandement a été confié au maréchal Augereau, duc de Castiglione.

Au cours de cette campagne, le défilé de l'Écluse, cluse étroite entre deux chaînons du Jura où se faufile le Rhône, à une vingtaine de kilomètres de Genève, va révéler toute son importance stratégique. Le Fort l'Écluse, aménagé aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui commande le passage, change de main à plusieurs reprises :

le 3 janvier 1814, les Autrichiens s'en emparent sans combat. Le 1er mars suivant, les conscrits

du général Bardet, à partir de la montagne qui domine le fort (où sera aménagé le fort supérieur dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), forcent la garnison autrichienne à se rendre en dirigeant contre elle un tir nourri et en faisant dévaler quantité de blocs de rocher qui rendent la position intenable. L'avance ennemie est stoppée, les Autrichiens doivent se replier sur Genève. Un glorieux fait d'armes bien oublié aujourd'hui<sup>4</sup>



Fort l'Écluse

C'est ici que Jean-Antoine Bonnet, alors capitaine au 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, entre en scène. Le 7 mars, il reçoit du général Bardet l'ordre d'occuper Fort l'Écluse dans le double but de défendre ce fort et de protéger la retraite d'une division. Il a à sa disposition un détachement de cent conscrits et deux canons, avec une faible quantité de munitions, un approvisionnement pour peu de jours et

un fort en ruine. Malgré tout, en douze jours, il se prépare à une vigoureuse résistance et il fait appel aux communes voisines désireuses d'y participer.

Le 19 mars, il est sommé par un général autrichien de rendre la place s'attirant la réplique suivante : *« Un officier qui a combattu pendant vingt et un ans pour son pays ne se laisse pas effrayer par des menaces »*.

Bonnet juge également infamante une proposition de 100 000 f. pour acheter sa reddition. Il est alors attaqué par une avant-garde autrichienne de 4 000<sup>5</sup> hommes dotés d'une puissante artillerie. Une violente canonnade s'engage, les chaînes du pont-levis sont rompues, les casernements éventrés ; la situation de Bonnet et de ses hommes devient de plus en plus critique. Selon la *Biographie Universelle (ouvr.cité)*, *« il vit bien qu'il ne pouvait se tirer d'affaire que par un coup décisif. S'étant assuré que les troupes qui étaient venues pour le seconder, occupaient encore la montagne, dont l'ennemi avait voulu s'emparer, et qu'un grand nombre de citoyens armés étaient venus se joindre à elle, Bonnet, après les avoir instruits de sa résolution, fit battre la générale, et tous ensemble se précipitèrent sur l'ennemi, qui, culbuté sur tous les points et mis dans la déroute la plus complète, se retira en couvrant la terre de ses morts et de ses blessés. Le général Klebesberg ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Ainsi cent jeunes conscrits, commandés par un brave, arrêterent une armée nombreuse et la forcèrent à rétrograder, mais ce succès ne servit qu'à leur gloire... »*. Une attaque furieuse à la baïonnette de Bonnet et de ses conscrits a réussi, peut-être au-delà des espérances du capitaine, à contraindre les Autrichiens à une « honteuse » retraite.

Mais ce succès ponctuel est sans lendemain. Sur le front de l'est, Augereau ne peut contenir l'avance autrichienne et Lyon est pris sans résistance. Le général Marchand donne alors l'ordre à Bonnet d'évacuer le fort dans la nuit et d'aller rejoindre d'autres corps sur la rive gauche du Rhône. La mort dans l'âme, notre capitaine doit s'exécuter, non sans avoir encloué les canons et détruit tout ce qui pouvait servir à l'ennemi. Comme on sait, la défaite



de Napoléon est consommée quelques jours plus tard et l'Empereur contraint d'abdiquer le 6 avril à Fontainebleau.<sup>6</sup>

Le brillant fait d'armes de Bonnet n'est pas oublié. En effet une lettre, datée du 20 mars et adressée au ministère de la guerre par le général Marchand, rappelle pour la postérité la conduite de cet « *excellent officier* ».

Ce dernier n'a plus fait parler de lui mais on retrouve sa trace dans son dossier de Légion d'honneur (Voir note 3) : curieusement il a été promu chevalier le 17 mars 1815 sous le régime de la Restauration, étant alors capitaine au régiment d'infanterie légère de Monsieur (frère du roi). S'est-t-il rallié à Napoléon, de retour de l'île d'Elbe ? Nous l'ignorons. Pour que sa promotion dans l'ordre royal de la Légion d'honneur soit validée, Bonnet a dû transmettre à la chancellerie<sup>7</sup> un dossier (n° d'ordre 19 614) comportant ses états de service où figure en bonne place sa défense victorieuse de Fort l'Écluse et aussi

la formule du serment de fidélité « *au Roi, à l'honneur et à la patrie...* », prêté devant le maire de Nyons le 12 février 1817.

*Un officier qui a combattu pendant vingt et un ans pour son pays ne se laisse pas effrayer par des menaces.*

**ÉPILOGUE : LE DEMI-SOLDE**

Le capitaine Bonnet a regagné son foyer à Nyons où pendant de longues années il a mené l'existence de demi-solde que certains romanciers du début du XIX<sup>e</sup> siècle tel Balzac ont bien décrite. La vie de la petite bourgade nyonnaise devait paraître bien monotone et étriquée pour un homme comme lui habitué aux vastes horizons de l'Europe, à l'action et au fracas des combats. À Nyons, il avait l'occasion de rencontrer d'autres demi-soldes que ce soit le colonel Brès qui fit la campagne de Russie et participa à la bataille de Waterloo, les capitaines Legrot (il fut témoin au mariage de ce dernier en avril 1821), Bastet et sans doute Florent Guibert de Mirabel. On peut imaginer leurs multiples conversations sur

le déroulement des campagnes, sur les pays parcourus, les souffrances endurées, mais aussi sur les batailles et les exploits glorieux dont la défense victorieuse de Fort l'Écluse le 19 mars 1814 n'était pas le moindre. À l'âge respectable de 83 ans, Bonnet est décédé dans sa ville natale en 1858.

Quant au Fort l'Écluse, il a conservé toute son importance stratégique jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, où il a été occupé par des troupes françaises puis allemandes. Il a été désaffecté en 1956 avant de trouver de nos jours un intérêt à la fois touristique et culturel dans le cadre de la Communauté de communes du pays de Gex.

*Nomination à l'Ordre Royal du capitaine Jean-Antoine Bonnet, 17 mars 1815*

4 / Récit dans : *Biographie universelle et portative des contemporains*, 1836 et Brun-Durand, *Dictionnaire biographique de la Drôme*, 1900.  
 5 / Soit la proportion de 1 Français contre 40 Autrichiens. En comparaison : à Marathon (490 av. J.-C.), Miltiade et ses hoplites remportèrent la victoire (autrement importante) contre les Perses en combattant à 1 contre 4 (10 000 contre 40 000).  
 6 / Au lendemain des Cent-Jours, Fort l'Écluse sera finalement pris par les Autrichiens le 7 juillet 1815 au prix de pertes considérables (Wikipédia).  
 7 / Le Chancelier est alors le Maréchal de France en juillet 1809, Macdonald, duc de Tarente.

# VINSOBRAIS SOUS LES DRAPEAUX DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE 1792 - 1815



Par Françoise Autrand

Avez-vous dans vos tiroirs une médaille de Sainte-Hélène ? Elle ne paie pas de mine. Comme elle est modestement en bronze, le temps l'a noircie, tellement que des malveillants l'ont qualifiée de « médaille en chocolat ». En frottant un peu vous ferez ressortir le profil de Napoléon à l'avert et, au revers : « *Campagnes de 1792 à 1815. À ses compagnons de gloire sa dernière pensée. Sainte-Hélène, 5 mai 1821* ». Si je pense que les uns ou les autres d'entre vous possèdent cette médaille, c'est qu'il en a été distribué plus de 400 000. Rien d'étonnant à ce chiffre puisque pour la recevoir, il suffisait d'avoir servi dans l'armée française pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, donc entre 1792 et 1815, et d'être encore vivant en 1857<sup>1</sup>.

**L**a médaille, remarquons-le, n'évoque pas seulement le souvenir de Napoléon. Ce sont les combattants, tous, qui sont mis à l'honneur dans cette belle formule « ses compagnons de gloire ».

Ces vétérans étaient encore à Vinsobres au nombre de onze. Onze pour un village de 1 400 habitants, c'est dans les normes. Mais, ce qui n'est pas dans les normes c'est que, du temps de Napoléon, donc entre 1802 et 1815, huit Vinsobrais ont été nommés membres de la Légion d'honneur. Ce nombre est tout-à-fait exceptionnel. Et il me semble qu'il révèle quelque chose de l'esprit qui animait alors

les habitants de ce village et qu'il invite à s'intéresser aux Vinsobrais sous les drapeaux de la Révolution et de l'Empire.

## 1792 - 1815 La France en guerre

### LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

Vingt-quatre ans de guerre c'était déjà arrivé par le passé. Mais, sous l'Ancien Régime, c'était la guerre du roi et ceux qui se battaient

  
Bonaparte en Égypte,  
gravure de Peter Aitken  
d'après la peinture de  
J.-L. Gérôme

étaient des soldats professionnels. Tandis que là, c'est la Nation qui est en guerre et ce sont les citoyens français qui se battent<sup>2</sup>.

En 1790, le 22 mai, l'Assemblée constituante avait fait une solennelle Déclaration de paix au monde. « *La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes et déclare qu'elle n'emploiera jamais la force contre la liberté d'aucun peuple* ». Voire. En 1792 la France déclarait la guerre à l'Autriche et n'allait poser les armes qu'en 1802 pour les reprendre l'année suivante et rester en guerre jusqu'en 1815.

### Que s'est-il passé ?

Les puissances voisines de la France ont vu d'un mauvais œil les premiers actes de la Révolution, l'égalité devant la loi, l'abolition de la féodalité, la proclamation de la souveraineté nationale. Ce fut pire encore avec l'abolition de la monarchie et l'exécution de Louis XVI. On se mit à craindre la contagion révolutionnaire. Non sans raison car la jeune république se voyait déjà investie d'une mission : apporter la liberté aux peuples voisins.

La volonté d'apporter aux peuples le progrès et la liberté ne fut jamais absente des guerres de la Révolution et de l'Empire mais très vite celles-ci furent aussi des guerres de conquête qui permirent à la France de mettre à contribution et même au pillage les pays libérés des « tyrans ». Le pays conquis – ou transformé en « république-sœur » – devait payer un lourd tribut et voyait partir ses trésors emportés par les vainqueurs.

Ainsi la guerre ne coûtait rien aux Français. Et comme les opérations se passaient hors du territoire national, la population n'en supportait guère les conséquences en dehors du service militaire. Les choses se gâtent avec la guerre d'Espagne, commencée en 1808, qui ne rapporte rien et coûte cher en vies humaines. Enfin les campagnes de Russie puis d'Allemagne aboutissent à l'invasion de la France en 1814 et à la fin du premier Empire.



## LES ARMÉES DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

Cette armée dans laquelle nos Vinsobrais ont passé plusieurs années de leur jeunesse, deux mots suffisent à la qualifier : c'est une armée nationale. C'est une armée glorieuse.

### Une armée nationale

En 1789 la France a la meilleure armée d'Europe. C'est une armée de métier dont les troupes sont formées de mercenaires, des étrangers pour la plupart, et des Français racolés par des sergents recruteurs ou poussés au régiment par la misère. Cette armée n'est pas populaire. Le passage d'un régiment dans un pays est vu à peu près comme celui d'une nuée de sauterelles. Le pire de tout est que le roi utilise le logement des gens de guerre comme une brimade contre les rebelles.

Or au XVIII<sup>e</sup> siècle les rebelles ce sont les protestants. Chaque fois qu'un régiment traverse le Dauphiné il est cantonné dans les villages protestants. Les habitants doivent loger dans leurs maisons, nourrir et... abreuver des soldats qui se conduisent comme en pays conquis.

### La France de l'Ancien Régime n'aime pas son armée.

Au contraire, dès les premiers jours de la Révolution, elle s'enthousiasme pour la garde nationale. C'est à Paris que ce nom est donné à la milice bourgeoise associée à la municipalité pour garantir l'ordre public. Bientôt grandes et petites villes suivent l'exemple parisien. En province on organise en leur honneur des fêtes à grands flonflons. Et à Paris une grande réunion des gardes nationales donne lieu à la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790 - qui est l'origine de notre 14 juillet républicain - avec défilé et fanfare, banquets et bal populaire.

La médaille de Sainte Hélène, créée sous le Second Empire, le 12 août 1857. Elle est considérée comme la première médaille commémorative française

1 / Conférence prononcée par madame Françoise Autrand à Vinsobres le 6 septembre 2019 dans le cadre de l'association *L'Histoire en partage*.

2 / Jean-Paul Bertaud, *Quand les enfants parlaient de gloire. L'armée au cœur de la France de Napoléon*, Paris, 2006.



**Ancien Prieuré**  
 XII<sup>ème</sup> & XIII<sup>ème</sup> siècle  
 donné à la Communauté Protestante de Vinsobres par l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> en 1806  
 cet édifice a été restauré de 1993 à 2002

Mais en 1791 et 1792 il ne s'agit plus de flonflons ni de farandoles. La France est menacée d'invasion. Et c'est de ces gardes nationales, résolues mais sans expérience militaire, que le gouvernement tire les indispensables renforts pour reconstituer l'armée désorganisée par la Révolution. À défaut de fusils, de munitions et même de chaussures, le nouveau pouvoir trouve des mots pour faire vibrer les foules : les « **volontaires nationaux** », la « **levée en masse** » et surtout « **la patrie en danger** ».

Quelques-uns de ces mots sont peut-être encore dans vos mémoires :

*Tous les Français sont en état de réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes... les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie...*

*Tous les Français sont en état de réquisition permanente pour le service des armées.*

*Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes... les femmes feront des tentes...*



Fête de la Fédération sur le Champ de Mars, 14 juillet 1790; de Charles Thévenin

Après bien des tâtonnements, en 1798, la loi Jourdan pose le principe que « *Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie* » et, pour la pratique, la loi institue la « *conscription universelle et obligatoire des citoyens français de 20 à 25 ans* ».

Désormais la France a son armée nationale. Et cela pour deux siècles puisque le service militaire obligatoire pour tous les citoyens n'a été supprimé qu'en 1996. Les Français ne prennent pas trop mal l'obligation

militaire parce que la France ne manque pas d'enfants. À la veille de la Révolution sa population est de 28 600 000 habitants. Et la France est jeune : 36% de la population a moins de 20 ans. Certaines campagnes connaissent une réelle surpopulation. Il n'y a pas assez de terre pour donner du travail et nourrir toute cette jeunesse. La révolution industrielle n'a pas encore absorbé ce surplus de population. Du coup des jeunes gens sans

terre et sans emploi ne sont pas fâchés de partir à l'armée.

### **Une armée glorieuse**

D'autant plus que les victoires suivies de conquêtes donnent à l'armée une place nouvelle dans la nation. L'armée nationale est une armée glorieuse. Les victoires flattent l'orgueil national et donnent à l'armée révolutionnaire un prestige qui croît encore avec l'arrivée au pouvoir du général Bonaparte et plus tard avec l'établissement de l'Empire. L'idée s'impose que le bon citoyen est un bon soldat. L'armée d'abord est un lieu d'éducation civique. D'abord on y parle... ou òn y apprend le français. On y chante des chants patriotiques. On y apprend les vertus militaires, discipline, tenue, fidélité au drapeau, dévouement à la chose publique. Sous l'Empire, les carrières des militaires – recrutement, avancement – sont régies et garanties par des lois de même que les traitements et pensions. Ces mesures leur assurent une position stable et honorable. Sous l'Empire le prestige de l'armée est tel que les jeunes gens ambitieux n'envisagent pas d'autre carrière que celle des armes<sup>3</sup>. Mais les gens de Vinsobres, eux, qu'en pensaient-ils ? Ils pensaient d'abord qu'ils devaient remplir leur devoir de citoyens français. Et en cela Vinsobres est un cas exemplaire.

### **AUX ARMES, VINSOBRAIS**

#### **Vinsobres**

Vinsobres, un village comme les autres ? Non. Car Vinsobres est un village protestant<sup>4</sup>. Mgr de Suarez, évêque de Vaison, l'appelait « la petite Genève ». Mais, dira-t-on, depuis la révocation de l'édit de Nantes il n'y a plus de protestants en France, seulement des « nouveaux convertis », NC dans les textes administratifs. La pratique de la religion protestante, RPR i.e. « religion prétendue réformée », est interdite sous peine des galères. Malgré tout, les Vinsobrais résistent. Ils font baptiser leurs enfants, ils se marient « au Désert » et se font enterrer dans leurs terres. La fidélité au protestantisme a d'inéluctables conséquences sur la société et sur l'état d'esprit vinsobrais.

**Sur la société :** en feuilletant les registres de l'état-civil, on constate que les Vinsobrais, qui sont 1400 à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont en majorité des paysans, qualifiés de cultivateurs ou encore de ménagers, s'ils sont propriétaires, le cas le plus fréquent, tandis que les ouvriers agricoles sont appelés travailleurs de terre.

Le village est bien pourvu en artisans. Il a aussi ses notables, issus de vieilles familles du lieu, qui même enrichis, n'ont pas quitté leur village.

En effet, même si dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle la persécution a cessé, les protestants n'échappent pas à la discrimination. Les études leur sont interdites et en conséquence de nombreuses professions. Dans tout autre village, dès qu'une famille a amassé quelques biens, elle envoie le fils au collège puis aux études, de droit le plus souvent. Et le rejeton, devenu notaire, avocat ou juge, ou ayant acheté quelque office royal émigre vers la ville. Une telle ascension sociale est inaccessible aux protestants. Pour « se tirer de dessous », comme on dit en Provence, il leur reste le commerce ainsi que le prêt à intérêt. C'est pourquoi Vinsobres conserve un solide groupe de notables instruits, des marchands ou négociants, des propriétaires ou bourgeois, qui prendront le village en main dès le début de la Révolution.

Plus encore que la société, **l'état d'esprit** des Vinsobrais, à la veille de la Révolution, est modelé par le protestantisme. C'est que le temps des persécutions n'est pas loin. Dans les années qui ont suivi la révocation de l'édit de Nantes, cinq Vinsobrais ont été envoyés aux galères et un encore lors de la grande vague de persécution en 1745-1746. Sur cette dernière liste de galériens on reconnaît les noms de parents de nos Vinsobrais, à Nyons et à Venterol, mais aussi à Livron et à Valence, villes où les marchands issus de notre village avaient renforcé les liens commerciaux par des mariages<sup>5</sup>.

Avec de tels souvenirs les Vinsobrais aspiraient avant toute chose à la tolérance ou plutôt à la liberté. On ne doit pourtant pas réduire à la seule mémoire familiale la fidélité

des protestants à leur foi. Ce serait ignorer le renouveau du protestantisme au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette « religion du Désert », adaptée à la clandestinité. Une restauration liée au nom Paul Rabaut et, plus encore, d'Antoine Court<sup>6</sup>. Antoine Court a fondé en 1725 le séminaire de Lausanne où un Vinsobrais dont nous reparlerons (Jean-Elzéas Cornud) est allé faire ses études. La théologie enseignée à Lausanne s'écarte de l'esprit prophétique qui avait inspiré les Camisards. Au contraire elle fait la part belle à la Raison et rejoint ainsi la philosophie des Lumières. C'est cet esprit d'ordre, de raison et de liberté qui inspire l'élite vinsobraise et qui l'incite à prendre une part active aux premiers actes de la Révolution, non seulement dans le gouvernement de la communauté villageoise mais aussi dans les armées de la République.

### **CENT VINSOBRAIS SOUS LES DRAPEAUX 1791-1815**

Les longues recherches menées par l'équipe de l'association *L'histoire en partage* ont permis de suivre cent-quatre Vinsobrais dans l'armée républicaine et impériale<sup>7</sup>. Chaque année, un petit nombre des conscrits était appelé. Comment se faisait la sélection ? Avant tout, avec prudence car le service militaire pour tous est alors une nouveauté qui est loin d'être entrée dans les mœurs.

#### **La conscription**

Pour commencer, chaque année le maire dresse la liste des garçons qui vont avoir vingt ans dans l'année : **les conscrits** i.e. les inscrits ensemble. On commence par éliminer de la liste les malades, les infirmes et ceux qui n'ont pas les conditions physiques exigées par le métier des armes, ceux qui mesurent moins d'1,54m, incapables donc de recharger un fusil plus grand qu'eux, ceux qui ont de trop

Antoine Court de Gébelin



A. COURT DE GEBELIN.

3 / André Corvisier, *La place de l'armée dans la Révolution française*, Revue du Nord, 1993, p.7-19.

4 / André Mailhet et E. Flavién-Girard, Vinsobres. *Histoire type d'une Église Réformée rurale dauphinoise*, Marseille, 1951.

Michel Mazet, *Redressés et réveillés. Les protestants drômois et ardéchois sous le régime concordataire*, 1801-1905, Lyon, 1917.

5 / Eugène Arnaud, *Histoire des protestants du Dauphiné*, t. III, Paris, 1876.

6 / Claude Lasserre, *Le séminaire de Lausanne (1726-1812) Instrument de la restauration du protestantisme français*, Lausanne, 1997.

7 / Voir page 46/47 l'extrait du tableau en cours d'élaboration, les soldats vinsobrais sous la révolution et l'empire.

mauvaises dents pour déchirer les cartouches et puis ceux qui traînent une mauvaise santé, malades réels ou tire-au-flanc, comme ce conscrit de l'an 9 «atteint d'une maladie hypocondriaque qui parfois affecte si cruellement le tissu nerveux que souvent il fait perdre la raison, surtout s'il s'expose à l'ardeur du soleil. Cette maladie est si grave qu'elle a été jusqu'ici récarcitante (sic) à tous les remèdes...» Il s'agissait sans doute d'un cas aigu d'allergie à la vie militaire...<sup>8</sup>

On élimine encore les soutiens de famille, les fils aînés de veuve ou de père âgé et malade, ce qui permet au maire de faire exempter les garçons de familles très pauvres qui, privées de leur soutien, seraient tombées dans l'indigence donc à la charge de la commune. Restent alors ceux qui sont «bons pour le service armé». C'est là qu'intervient le tirage au sort. Les jeunes gens déclarés «bons pour le service armé» tirent un numéro qui désigne quelques-uns «pour le départ à l'armée» et quelques autres «pour la réserve», selon le contingent fixé par le préfet. Les autres resteront chez eux. Ceux qui ont tiré un mauvais numéro ont encore une possibilité, celle de trouver un remplaçant, c'est-à-dire un garçon qui accepte de partir à l'armée, moyennant finances. Un arrangement souvent mal compris par des historiens ignorants de la société et des mentalités du temps. À Vinsobres il y a eu, en tout, sept remplacés.

### Durée du service

Finalement peu de jeunes Vinsobrais étaient appelés sous les drapeaux mais, quand ils y étaient, c'était pour longtemps. Et ils étaient loin d'être sûrs de

revoir Vinsobres. Tel fut le cas des volontaires la première heure: Denis Grangaut 10 ans, Marc Autrand 18 ans, Lambert Niel, 18 ans, Jean-Pierre Autrand, 16 ans. Et des recrues du temps de Napo-

lémon: Auguste Declaissé 9 ans, Jean-Pierre Rey 9 ans, Jean-Louis Gras 7 ans... Des militaires de carrière n'en auraient pas fait plus, si bien que cette armée nationale était devenue une véritable armée de métier, bien supérieure aux armées prussienne, autrichienne et autres. Ce qui explique les victoires françaises autant que le génie de Napoléon.

### Ceux-là sont revenus. Mais les autres ?

Vingt-huit sont morts, six au combat, vingt-deux non de blessures mais de maladie. Rien de plus malsain, en effet, que les hôpitaux militaires du temps, installés, surtout en Espagne ou en Italie, dans des forteresses entourées d'eaux stagnantes et dépourvues d'égouts. Les fièvres, typhoïde ou paludique, et la dysenterie y faisaient plus de morts qu'une bataille<sup>9</sup>. Ces malheureux jeunes gens étaient honorés dans les registres de l'état-civil par la mention «mort au service militaire de la république» tandis qu'apparaît pour ceux qui sont tombés les armes à la main l'expression «mort au champ d'honneur<sup>10</sup>».

Mieux valait être blessé que malade. Car seize de nos Vinsobrais ont reçu des blessures – et quelles blessures ! Coups de feu, coups de sabre – qui se sont cicatrisées on ne sait comment. On ne sait pas davantage comment les chirurgiens militaires luttèrent contre l'infection autrement que par l'amputation. Il faut croire que ces braves malgré leur petite taille étaient d'une solide constitution.

Les blessures donnaient droit à une pension qui valait à leur titulaire d'être mentionnés dans les actes comme «militaire retiré pensionné de l'État».

### Retour au foyer

**Et les autres ?** Les cinquante-six autres qui sont «rentrés dans leurs foyers», selon l'expression consacrée, après sept, huit, neuf ans passés sous les drapeaux ?

Tels Cincinnatus, ils ont déposé le sabre pour mettre la main à la charrue et, dans les actes officiels, sont simplement qualifiés de «cultivateurs».

Des cultivateurs, oui, mais pas tout-à-fait comme les autres. D'ailleurs les Vinsobrais ne sont pas des gens comme les autres. Ce sont des gens exceptionnels, n'est-ce-pas ! Vous en serez encore plus convaincus quand vous les

La conscription



aurez vus faire face à des situations critiques comme : la patrie en danger 1791-1794, l'expédition d'Égypte 1798-1801 et la chute de l'Empire 1814-1815.

## **SUR TOUS LES FRONTS**

### ***La patrie en danger***

Pendant les premières années de guerre, Vinsobres se trouve à proximité de tous les fronts.

À l'est on se bat contre les Italiens. En effet la Savoie et Nice font partie du royaume de Piémont-Sardaigne. En 1792 quand les habitants de ces provinces ont voulu se rattacher à la France, ni le roi ni son armée ne sont restés sans réagir. Par les routes et les chemins muletiers qui franchissent les Alpes, l'invasion menace. Plus encore l'année suivante quand le roi de Piémont-Sardaigne se joint à la première coalition.

On se bat vers le Midi lorsque, en 1793, l'insurrection fédéraliste soulève les villes de la vallée du Rhône et de Provence, de Lyon à Toulon en passant par Avignon, Nîmes et Marseille pour ne parler que des plus grandes. Tristes combats qui voient la chute de Lyon (Lyon n'est plus) en octobre 1793, de Toulon en décembre, et en 1794 de Marseille, appelée pendant quelques années « Ville sans nom ». Face à la guerre civile qui vient s'ajouter à la menace d'invasion, quels sont les moyens de défense ?

### ***Les volontaires nationaux***

Le département de la Drôme avait déjà ses gardes nationaux. C'est parmi eux que sont enrôlés, dès 1791, quatre bataillons de volontaires nationaux, le quatrième étant celui de Nyons. Nouvel appel aux volontaires après la déclaration de guerre en avril 1792. L'année suivante, 1793, est celle de tous les dangers, intérieurs et extérieurs. Aussi un nouvel effort est demandé aux citoyens français : la levée en masse.

Mais celle-ci inspire plus de beaux discours qu'elle ne suscite de vocations militaires. Sauf dans la Drôme, l'un des rares départements à fournir plus d'hommes que ce qui lui était demandé. Au total le département a donné à l'armée républicaine dix-sept bataillons pour une population de 240 000 habitants ce qui est exceptionnel, autant que la Gironde, à peine moins que les Bouches-du-Rhône (20 et Paris 46). Et parmi eux se trouvent 36 Vinsobrais, un groupe cohérent parce que ce sont de vrais volontaires et de vrais militaires<sup>11</sup>.

### ***De vrais volontaires***

Les premiers bataillons de volontaires, comme la garde nationale, choisissent leurs recrues. Ils craignent, en effet, de connaître le sort de l'armée régulière : un afflux de jeunes gens que la désorganisation générale de l'économie a mis au chômage, suivi par un flux de désertions. D'autant plus que ceux qui prennent la poudre d'escampette n'oublient pas leur paquetage qu'ils vendent en route, surtout les souliers... Donc les premiers volontaires nationaux sont des « citoyens actifs », c'est-à-dire des contribuables, payant un impôt annuel équivalant à trois journées de travail. C'est pourquoi nous retrouvons parmi eux la fleur de la société vinsobraise, familles de bourgeois ou de propriétaires, d'artisans ou de négociants.

Même lorsque ce critère de sélection a été abandonné, tous ceux qui furent enrôlés avant la mise en œuvre de la conscription méritent ce titre de volontaires car la Convention n'a aucun moyen de contraindre les jeunes gens à partir à l'armée. Elle envoie bien des « représentants en mission » dans les provinces. Mais ceux-ci se chargent moins de pourchasser les déserteurs que d'envoyer à l'échafaud leurs adversaires politiques. Et à Vinsobres nul besoin de coercition tant l'état d'esprit du village était favorable à la Révolution et porté à défendre ses convictions au prix de tous les sacrifices. Et donc à changer

8/ A.D. de la Drôme, Archives municipales de Vinsobres. Délibérations communales. Relevés aimablement communiqués par Jacques Melen et Jean-François Meltz.

9/ François-Frédéric Cottarel, médecin des camps et armées de l'Empereur, *Palma Nova et l'épidémie de 1807*, Paris, 1810.

10/ Sur les six Vinsobrais morts au combat entre 1800 et 1813, seuls le sergent Jean-Augustin Vernet (cf plus bas) et le sergent-major Pierre-Frédéric Declaissé « mort au champ d'honneur le 28 juillet 1813 à l'affaire de Pampelune » (SHD, GR 21 YC 853, p.65) sont honorés par cette mention.

11/ Michel Garcin, *La Patrie en danger. Histoire des bataillons de volontaires (1791-1794) et des généraux drômois*, Étoile-sur-Rhône, 1991.

sa condition d'artisan ou de paysan pour celle de militaire.

### *De vrais militaires*

Au début les volontaires vinsobrais sont engagés dans des opérations régionales, conquête de la Savoie et de Nice, guerre fratricide «contre les insurgés de Provence», contre les Marseillais, siège de Toulon. Ainsi le vieux Charles Moreau meurt à l'hôpital d'Aups dans le Var<sup>12</sup> et Jean-Noël Cornud à l'hospice militaire de Marseille le 28 mars 1795<sup>13</sup>. Plus heureux, Thomas Piallat a rencontré à Marseille une charmante demoiselle qu'il épouse sans tarder, ce qui met fin à sa carrière militaire.

Plus tard, c'est autre chose. Nos Vinsobrais voient du pays.

Comme ce petit groupe d'entre eux qui servent dans la même unité d'infanterie, le 57<sup>e</sup> régiment de ligne. Ils sont en Italie de 1792 à 1797, en 1798 et 1799 en Suisse et en Autriche. Ensuite c'est l'armée du Rhin et le camp de Boulogne. Après deux ans de répit les voilà «sur les côtes de l'Océan» en 1804, puis en Bavière et en Autriche en 1805, l'année d'Austerlitz. En 1806 et 1807 ils se battent en Prusse et en Pologne. Enfin en 1808 certains sont envoyés en Espagne. En 1809 ces vétérans – ou du moins ce qu'il en reste et sauf deux restés sous les drapeaux – ont regagné leurs foyers. À pied.

Un autre groupe de volontaires vinsobrais qui a fait la campagne d'Égypte est aussi de retour avant 1809.

Une vingtaine d'anciens combattants, pensionnés, portant aussi fièrement la trace de leurs blessures que leur croix de la Légion d'honneur, et prêts à partager leurs souvenirs et leurs réflexions, cela compte dans l'état d'esprit d'un village. D'autant plus que ce n'était pas n'importe qui. En effet, parmi eux se trouvent sept officiers et deux sergents.

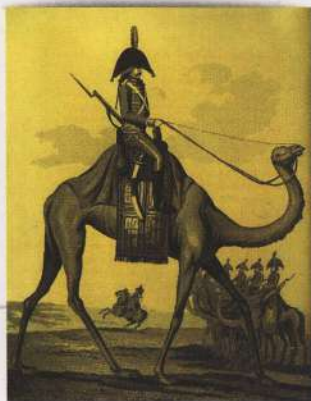
Chacun sait que l'encadrement de l'armée impériale était fait d'officiers sortis du rang à l'époque révolutionnaire et que ces officiers étaient élus<sup>14</sup>. En cela le cas des Vinsobrais est exemplaire. Mais il est exceptionnel par le nombre d'officiers issus de ce village de 1400 habitants, sept venus des volontaires nationaux et quatre encore à l'époque impériale.

Et des officiers choisis pour leur compétence et selon une procédure rigoureuse. Là encore les archives militaires contredisent le mythe romantique des soldats en sabots agitant leur bonnet rouge pour désigner à grands cris celui qui allait devenir leur chef.

À l'armée, ces officiers – comme tous ceux qui étaient ensemble sous les drapeaux – vont trouver une nouvelle forme de solidarité : la camaraderie. Il n'est pas rare d'en trouver l'expression dans les dossiers individuels des officiers, comme le témoignage des officiers du 4<sup>e</sup> léger qui adressent une supplique à l'Empereur pour obtenir la promotion dans l'Ordre de la Légion d'honneur de leur camarade Daniel Cornud (8 nivose an XIII 29 décembre 1804) ou celui des officiers du 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, faisant leurs adieux à leur camarade Lambert Niel, muté dans l'armée d'Espagne, comme aide de camp du général Rey, en 1808.

Mais de l'armée, cette nouvelle solidarité se transporte au village. Ainsi le 17 avril 1794 Louis Puzin épouse Marie-Elisabeth Pic. Louis, volontaire de la 83<sup>e</sup> demi-brigade (futur 57<sup>e</sup> RI), a choisi pour témoins, non pas ses frères ni ses cousins mais ses camarades de régiment, Louis Piallat, Denis Dance et Daniel Mourier, tous vinsobrais, tous volontaires<sup>15</sup>. Même chose en 1817 quand le sergent Jean-Pierre Mourier, chevalier de la Légion d'honneur, épouse Marguerite Escoffier. Qui choisit-il pour témoins ? Le capitaine Marc Autrand et le capitaine Lambert Niel, tous deux membres de la Légion d'honneur<sup>16</sup>.

**Et les civils ?** En 1802, Vinsobres s'apprête à célébrer, le 14 juillet, la fête de la Liberté. Que fera-t-on pour donner de la solennité à la fête, comme l'a recommandé le préfet ? Avant les courses et le jeu de boule, avant le feu de joie et le bal, la commune décide d'offrir un bouquet d'honneur à une femme distinguée par sa vertu. Ils ne choisissent pas une fille à marier, une rosière, mais une mère : Marthe Mourier, veuve de Pierre Brochier, parce qu'elle a donné trois de ses fils à la patrie. L'un d'eux est « mort au service de la patrie en combattant pour elle<sup>17</sup> ». Il n'avait pas 18 ans. Les deux autres sont « sous les drapeaux de la République ». L'aîné « a fait les campagnes d'Italie et d'Égypte ». Il est rentré à la maison



Napoléon en Égypte



après plusieurs années d'absence. Mais, à l'issue de sa permission, il a demandé à rejoindre son corps.<sup>18</sup>

Peu à peu les valeurs militaires et nationales pénètrent la société villageoise.

Bonaparte n'aura plus qu'à en cueillir les lauriers qu'il a fait fleurir en Égypte.

## L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE

Il se peut que quelques-uns de nos vaillants Vinsobrais aient entendu le général Bonaparte proclamer devant la grande pyramide de Gizeh : « *Soldats ! Du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplant.* » Il se peut, parce qu'il n'est pas certain que Napoléon ait prononcé cette parole historique.

En revanche il est sûr que plusieurs Vinsobrais ont combattu à la bataille des Pyramides le 21 juillet 1798, au début de cette expédition d'Égypte qui a fait naître la « passion française » pour ce berceau de la civilisation.

À l'origine c'était à la fois une expédition militaire et une expédition scientifique. La première s'acheva par une défaite complète. La seconde, au contraire, eut des suites si fécondes qu'elles se sont prolongées jusqu'à nos jours. Et nos Vinsobrais, vaillants soldats ou observateurs attentifs, illustrent les deux aspects de l'aventure égyptienne.

## LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

En 1798 un seul pays reste en guerre contre la France. C'est l'Angleterre. Comment en venir à bout ? Par un débarquement ? Une immense armée est alors rassemblée à proximité des côtes. À sa tête le général Bonaparte qui vient de rentrer à Paris après la campagne qu'il a commandée en Italie. Campagne victorieuse, un peu trop victorieuse aux yeux du gouvernement du Directoire. Alors Talleyrand propose d'expédier l'armée et le général à la conquête de l'Égypte pour couper aux Anglais la route des Indes. L'Égypte appartient à l'empire ottoman (la Turquie) dont le souverain est le sultan de Constantinople. En fait elle est gouvernée par les mamelouks, des mercenaires haïs de la population égyptienne. Les Français débarquent à Alexandrie le 1<sup>er</sup> juillet 1798. Ils écrasent la cavalerie des Mamelouks le 21 juillet à la bataille des Pyramides et entrent au Caire le 23. Mais dès le 1<sup>er</sup> août la flotte française est détruite par la flotte anglaise. Impossible désormais d'envisager un retour en France. Bonaparte se lance alors dans la conquête de l'Égypte puis de la Syrie. Les échecs en Syrie et une épidémie de peste contraignent l'armée française à reculer et regagner Le Caire. En août 1799 Bonaparte, jugeant la partie égyptienne perdue, rentre en France où se

*Soldats !  
Du haut de  
ces pyramides  
quarante siècles  
vous  
contemplant.*

*La bataille des Pyramides.  
Les Mamelouks périssent  
foudroyés sous le feu  
des cinq divisions de  
Bonaparte*

12 / A.D. Drôme, Archives municipales de Vinsobres, Relevés aimablement communiqués par Jacques Melen et Jean-François Meltz.

13 / A.D. Drôme, État civil de Vinsobres numérisé, 28 mars 1795, p. 468.

14 / Jacques Houdaille, Les officiers du premier Empire (1803-1815), *Population*, 1995, p. 1229-1235.

15 / A.D. Drôme, État civil de Vinsobres numérisé, 17 avril 1794, p.256.

16 / *Ibid.*, 17 septembre 1817, p.196-197.

17 / *Ibid.*, 30 pluviôse an II (20 février 1794), p. 406.

18 / A.D. Drôme, Archives municipales de Vinsobres. Délibérations communales, extrait aimablement communiqué par Jacques Melen et Jean-François Meltz.

prépare le coup d'état du 18 brumaire qui le portera au pouvoir avec le titre de premier consul.<sup>19</sup>

### Et les milliers de soldats qu'il avait entraînés en Égypte ? Et nos Vinsobrais ?

Il les abandonne aux villes surpeuplées et hostiles, aux déserts et aux marais, à la dysenterie et à la peste, et en plus aux Anglais venus à la rescousse des Ottomans. En 1800 et 1801 l'armée française se défend vaillamment et remporte des victoires sans lendemains. Elle finit par demander l'armistice 1801. Il fut convenu que les Anglais assureraient le rapatriement des Français.

Parmi eux se trouvaient cinq Vinsobrais. Ils laissaient en Égypte les dépouilles de Joseph Meyer, mort, sans doute de la peste, à l'hôpital du Caire le 7 novembre 1800<sup>20</sup>.

Les autres, Jean-Pierre Autrand, Paul Brochier, Jean-Elzeas Cornud, Daniel Cournud et Jean-Augustin Vernet<sup>21</sup>, après quarantaine et permission, rejoignent leur régiment, prêts à d'autres campagnes, d'autres combats<sup>22</sup>. Comme si les trois années passées en Égypte n'avaient pas épuisé leur endurance.

Voici par exemple quelques « hauts faits » du lieutenant Daniel Cournud :

*« Le 14 messidor an 6 (2 juillet 1798) à la prise d'Alexandrie en Égypte malgré le feu extrêmement vif qui partait des tours il escalada des premiers les remparts et fit prisonniers six Turcs qui fondaient sur lui... »*

*À la bataille du 30 ventôse an 9 (21 mars 1801) devant Alexandrie l'ennemi étant prêt (sic) de s'emparer d'une pièce de canon dont une partie des canonniers étaient tués ou blessés il fonça dessus suivi de quelques-uns de ses camarades et sauva la pièce. Il fut blessé dans cette action d'un coup de feu qui lui traversa le cou. »<sup>23</sup>*

De tels exploits ne vont pas sans laisser quelques traces comme l'atteste le certificat de santé qui énumère les blessures par balles reçues par Daniel Cournud et nous apprend qu'en Égypte il a été, en plus, atteint par la peste.

Tant d'efforts, tant de souffrances pour rien ? Non, car l'expédition scientifique qui doublait la campagne militaire a assuré pour longtemps à la France une place de choix dans les relations avec l'Égypte.

## L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE

On peut parler d'une véritable expédition car c'est toute une troupe de savants de toutes disciplines, chargés de tout un attirail de mesure et d'observation qui accompagne l'armée.

### Pourquoi donc ce programme d'exploration de l'Égypte ?

C'est que l'Égypte est alors l'objet d'un véritable engouement dans les milieux de savoir et de pouvoir. L'Égypte ancienne évidemment et, à vrai dire, une Égypte imaginaire. Car l'idée à la mode est que l'Égypte est à l'origine de toutes les sciences, de toute la civilisation, qu'elle est le berceau de la Raison et des Lumières.

Parmi tous les savants de l'expédition, personne n'a songé à étudier les religions. Cela ne se faisait pas à l'époque. Or Bonaparte s'aperçoit vite que l'Égypte est un pays musulman. Il tente alors d'attirer à lui les religieux et les dignitaires musulmans et même d'afficher publiquement une « inclination » pour l'Islam. Mais là, il manque son but.

Napoléon en Égypte,  
la bataille des Pyramides



19 / Henry Laurens, *L'expédition d'Égypte 1798-1801*, Paris, 1989. Robert Solé, *L'Égypte passion française*, Paris, 1997.

20 / A.D. Drôme. État civil de Vinsobres numérisé, 10 prairial an X (31 mai 1802), p. 565.

21 / Touss de la 4<sup>e</sup> demi-brigade d'Infanterie légère.

22 / Le sergent Jean-Augustin Vernet mourut à La Coruña en Espagne, le 18 janvier 1809, « par suite des blessures reçues au champ d'honneur ». A.D. Drôme, État civil de Vinsobres numérisé, 18 avril 1912, p. 464.

23 / Base Leonore (Archives nationales. Dossiers de la Légion d'honneur numérisés), LH/ 612/16.

24 / Napoléon Bonaparte, *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, présentation par Henry Laurens, Paris, 1998, p. 13-16.

25 / SHD, GR 2 YE, Fonds 1791-1847, carton 912 et GR 2 YF, 42.006. Base Leonore (Archives nationales. Dossiers de la Légion d'honneur numérisés) LH/593/55. Claude Lasserre, op. cit. p. 102, 103, 318. Archives privées.

Le 21 décembre 1798 il fait publier une proclamation aux Égyptiens où il étale cette «inclination» pour l'islam. Mais il s'y prend aussi mal que possible. Croyant opportun de dénigrer la foi chrétienne, il déclare que «Dieu n'a pas de fils ni d'associé dans son règne», ou encore que «Dieu a décrété de toute éternité l'anéantissement des ennemis de l'islam et la destruction des croix par mes propres mains». Il affirme que «le temps du fanatisme religieux est fini en Europe» et se flatte «d'avoir détruit le siège pontifical».

Les ulemas sont scandalisés par ces propos, à leurs yeux propos d'athée qui renie sa propre religion et, du même coup, toutes les religions révélées<sup>24</sup>.

Échec aussi cuisant lorsqu'il évoque comme une éventualité – plus qu'improbable – la conversion des soldats français à l'Islam. Là Bonaparte n'obtient pas plus de succès d'un côté que de l'autre. Les Français protestent autant contre la circoncision que contre l'interdiction de boire du vin. Et les Égyptiens méprisent d'avance ces convertis de circonstance comme athées et renégats.

Bref Bonaparte aurait bien dû faire comme le capitaine Cornud, c'est-à-dire se documenter sur l'Islam avant de franchir la Méditerranée.

**Jean-Elzéas Cornud** est né en 1772 dans une famille de notables vinsobrais<sup>25</sup>. Ses parents l'envoient faire ses études de théologie à Lausanne. Il s'y trouve encore en janvier 1791 puis revient à Vinsobres pour s'engager en 1793 dans les gardes nationaux avec le grade de sergent, puis dans les volontaires nationaux de la Drôme où il gagne à 21 ans le grade de capitaine. Campagne «contre les Marseillais», campagne d'Italie où il est remarqué par un général à la bataille de Rivoli, le jeune Cornud, qui a 25 ans, a déjà acquis une réelle expérience de l'occupation imposée à un peuple étranger lorsque son régiment, désigné pour l'Égypte, est embarqué dans un port italien. D'abord il ne va pas loin. Le gouvernement n'a pas le premier sou pour payer l'expédition. Il a dépensé tout ce qui avait été pillé en Italie du nord. Il faut attendre le produit du pillage de la Suisse pour payer le transport des troupes. Le régiment où servent les Vinsobrais, le 4<sup>e</sup> léger est donc débarqué en Corse.

La troupe est à l'abandon. Les soldes n'ont pas été payées depuis longtemps. Les soldats mendient ou cherchent du travail. Cornud, lui, occupe son temps. À Bonifacio il achète des livres. Une grammaire française. Pourquoi ? Veut-il faire l'école à ses soldats désœuvrés ? Cela s'est vu. Ou bien pense-t-il enseigner le français aux Égyptiens pour ouvrir leurs esprits aux Lumières ? En tout cas c'est sur une page de cette grammaire qu'il a noté quelques dates de son aventure égyptienne, la chronologie exacte de son itinéraire depuis Bonifacio jusqu'au Caire et les péripéties de son embarquement en août 1801, mais curieusement pas la date de la bataille de l'ancienne Canope (21 mars 1801) où il a été blessé d'un coup de feu à la cuisse.

En Égypte, il découvre l'Islam, comme le général Bonaparte, mais, il cherche, lui, à comprendre la religion et le monde musulman. Alors il se procure une traduction française du Coran qu'il lit et commente plus tard.

Le 16 octobre 1809 le capitaine Cornud est mis à la retraite. Ses états de service comptent quinze campagnes. Pensionné, blessé à trois reprises, officier de la Légion d'honneur, Jean-Elzéas Cornud rentre à Vinsobres, à l'âge de 37 ans, couvert de gloire mais l'esprit dérangé. Sa famille le prend en charge. Manifestement les voisins le traitent avec bienveillance et respect malgré ses accès d'agressivité. Deux cahiers ont été conservés dans lesquels il épanche ses souffrances et ses fantasmes. La lecture en est émouvante et laisse deviner à travers le délire une personnalité attachante et un esprit élevé. Des divagations géopolitiques y ont leur place, comme l'envers d'une vision mondiale de l'actualité. Loin d'imaginer l'Égypte comme une nouvelle capitale des Lumières ou de traiter la Turquie « d'homme malade », il juge les forces réelles, politiques et culturelles, présentes et futures de l'Islam, depuis le Maroc jusqu'à l'Inde.

Gageons qu'il n'était pas le seul à avoir gagné sous les drapeaux, avec l'amour de la patrie, une réelle ouverture au monde.

## LA CHUTE DE L'EMPIRE 1814-1815

Après 1809 tous les anciens volontaires nationaux sont rentrés à Vinsobres, à l'exception de l'un d'eux, Daniel Cournud, qui

« le temps  
du fanatisme  
religieux est fini  
en Europe »

Bonaparte



est allé finir ses jours à Rombas, près de Metz, en Lorraine<sup>26</sup>. Leurs dernières campagnes ont été dures. Celles de Prusse, d'Autriche et de Pologne malgré des victoires chèrement payées. Celle d'Espagne, l'enfer des soldats français. De retour « dans leurs foyers », ils vont découvrir une autre face de la guerre, rude et sans gloire, celle qu'elle présente aux civils.

Sur les civils la guerre pèse lourd, plus lourd que jamais. La guerre est exigeante en hommes et, encore plus en argent. Fini le temps où les expéditions militaires étaient payées par les contributions – ou les pillages – des pays conquis. Désormais les impôts, surtout les impôts indirects ne cessent de monter. Alors que le blocus continental nuit gravement à l'activité économique. Les communes sont mises à contribution.

Nos vétérans ont de l'expérience. Les réseaux qu'ils entretiennent dans l'armée, par la camaraderie ou la franc-maçonnerie, les tiennent informés de l'actualité. Retraités, décorés, respectés, ils tiennent une place de choix dans la vie publique du village. C'est eux qui vont faire face à la chute de l'Empire.

Faute de pouvoir consulter les registres de délibérations communales – introuvables – on ne peut pas dire comment s'est passé à Vinsobres le changement de régime après les deux abdications de Napoléon, la première le 4 avril 1814, la seconde, après les Cent-Jours, le 22 juin 1815. Mais des archives privées nous permettent de voir que les vétérans vinsobrais ont su conserver la fidélité au souvenir napoléonien tout en acceptant la restauration de la monarchie qui, après vingt-cinq ans de guerre, apportait la paix.

À Vinsobres, Napoléon avait encore de chaleureux partisans. Des militaires, comme Louis Autrand né en 1776. Appelé en 1799, il fait son temps. Mais en 1814 il « rempile » et se bat comme un lion<sup>27</sup>. Des civils, comme l'instituteur Alexandre Mourier, personnage public influent, qui donne le nom de Louis-Napoléon à son fils, né – devinez quand – le 11 juin 1815, une semaine avant Waterloo!<sup>28</sup>

Mais personne mieux que le capitaine Marc Autrand n'incarne ce ralliement sans reniement. Marc Autrand est né en 1763 dans une famille de marchands vinsobrais qui exerçaient leur activité dans un large rayon, fréquentant la vallée du Rhône jusqu'au nord de Valence. Paul Autrand, le père de Marc, se marie à Livron, carrefour des vallées du Rhône et de la Drôme, dans un milieu de protestants fervents, durement touchés par les dernières persécutions. Son beau-père est condamné aux galères par contumace en 1746 sans d'ailleurs que la sentence soit exécutée.

Marc Autrand fait partie des jeunes Vinsobrais qui s'engagent dans la garde nationale dès le 8 octobre 1791. Comme il jouit à l'évidence d'une certaine instruction, qu'il a déjà 28 ans et sans doute une réelle autorité naturelle, il est d'emblée nommé sous-lieutenant. Lorsque le bataillon de la Drôme est incorporé au futur 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, Marc Autrand passe au grade de lieutenant le 10 mars 1793 puis de capitaine le 20 février 1802. En 1809, ses états de service comptant dix-huit campagnes, il demande sa retraite.<sup>29</sup>

Il regagne alors Vinsobres. Il est pas mal estropié. Un coup de feu dans le tendon d'Achille lui a laissé une cicatrice adhérente qui gêne sa marche. Plus grave, un autre coup de feu lui a traversé le bas du visage et détruit la mâchoire droite. Jointes à quelques autres infirmités, ces « glorieuses blessures », comme disent les textes, qui font de lui ce qu'on appelait jadis une « gueule cassée » ne l'empêcheront pas de vivre jusqu'à 85 ans. Nos aïeux étaient bâtis à chaux et à sable.

Pendant près de quarante ans le capitaine Autrand mène à Vinsobres la vie d'un rentier aisé et d'un personnage influent et respecté. Il vit dans une des maisons neuves du faubourg Saint-Jean, d'abord dans la maison de sa mère « vis-à-vis la grande église de la commune », puis un peu plus bas. Ses opinions sont bien connues. Elles le conduisent naturellement aux responsabilités publiques, dans l'action plutôt que dans l'opposition.

Précisément en 1814 quand la France est envahie et que l'Empire va tomber.

26 / Base Leonore (Archives nationales. Dossiers de la Légion d'honneur numérisés) LH/612/16. SHD, GR 2 Y F, 99.966.

27 / SHD, GR 21 YC 85 p. 50; GR 20 YC 14, p. 309 et 320. Sa bravoure lui valut une belle citation: « **a fait les campagnes d'Italie et d'Illyrie en 1813 et 1814. Blessé d'un coup de feu à la main droite au combat d'Ala. Dans cette affaire et sous les yeux de son capitaine ce militaire se distingua par son courage et son sang-froid pour quoi M. le colonel le fit caporal sur le champ de bataille** ». GR 21 YC 81, p. 185.

28 / AD Drôme, État civil numérisé de Vinsobres, 11 juin 1815, p. 105.

Le 1<sup>er</sup> février 1814 le préfet impérial de la Drôme nomme Marc Autrand chef du 2<sup>e</sup> bataillon des Gardes nationales de la Drôme. La restauration de la monarchie ne change rien aux forces qui maintiennent l'ordre ni à l'encadrement administratif. Marc Autrand est toujours chef de bataillon de la Garde nationale de la Drôme et, comme tel, décoré de l'ordre du Lys dès le 26 septembre 1814. Il est membre du Conseil municipal.<sup>30</sup>

Ralliement et non reniement. Car lors des adieux de Fontainebleau, Napoléon avait donné le mot d'ordre : « *Soyez fidèles au roi que la France s'est choisi. N'abandonnez pas cette chère patrie* ». Un mot d'ordre arrivé aux oreilles des braves vétérans vinsobrais puisque Le capitaine Lambert Niel avait reçu et copié de sa main le texte du discours de Fontainebleau.<sup>31</sup> Pour la dernière fois le capitaine Autrand obéissait à l'empereur. Jusqu'à la fin de ses jours, il témoigna sa fidélité au souvenir napoléonien, comme le montrent ses lettres qu'il cachetait à la cire. Que voit-on, en effet, sur son cachet ? Ses initiales gravées au cœur de l'aigle impériale.

Même fidélité de la part du sergent Mourier et de ses descendants. Ceux-ci ont toujours sa croix de chevalier de la Légion d'honneur et sa médaille de Sainte-Hélène, mais pas son sabre d'honneur car ce valeureux soldat, resté sous les drapeaux jusqu'à la deuxième abdication de l'Empereur, a voulu l'emporter dans sa tombe. Et sa famille n'a pas oublié ce fait mémorable.<sup>32</sup>

Un texte donne la clef de cette attitude. C'est une fable, intitulée *L'aigle et le coq gaulois*. L'aigle, c'est le souvenir de Napoléon. Le coq gaulois c'est le symbole de Louis-Philippe. Le texte date, en effet, des premiers jours du règne de Louis-Philippe, donc d'août 1830. L'aigle qui, depuis quinze ans n'osait plus se poser en France revient à Paris, intrigué par un joyeux défilé militaire sur lequel flottent les trois couleurs. Le coq lui explique que c'est la nouvelle garde nationale de Paris dont les membres sont là « *de leur plein gré* » et



combattent « *pour leurs biens, leur femme et leurs enfants* ». Après ce coup de bec contre la conscription et les guerres de conquête, le coq fait l'éloge de l'armée impériale, « *cette ancienne armée à qui nous devons nos victoires, nos conquêtes* ». Pas question de l'oublier ! « *Oh ! Non, ils ont trop longtemps versé leur sang pour la patrie, ces vieux soldats. Ils sont trop gravés au cœur de tout bon Français et ces militaires que vous voyez... les appellent leurs frères.* »

L'aigle décide alors de rester pour garder le futur tombeau « *du grand Napoléon* » sur lequel viendront pleurer les bons Français. Mais celui qu'ils pleurent, ce n'est pas l'empereur. C'est le général qui menait son armée à la gloire sous les trois couleurs qui flottent de nouveau sur les bataillons.<sup>33</sup>

Les trois couleurs nous en voyons encore la trace sur le pavillon au bord de la route qui monte vers Saint-Jacques, dans l'encadrement de la porte et des fenêtres. Cet élégant bâtiment appartenait alors au capitaine Marc Autrand. Ne serait-ce pas lui qui les aurait fait peindre à ce moment ? Une façon de montrer que les Vinsobrais qui avaient combattu sous les drapeaux de la République et de l'Empire restaient fidèles à leurs valeurs et qu'ils auraient pu dire comme saint Paul dans sa lettre à Timothée : « *Nous avons combattu le bon combat* ».

 La bataille d'Austerlitz, de François Gérard

29 / SHD GR 2 YE 115 et GR 2 YF 42001.

30 / Base Leonore (Archives nationales. Dossiers de la Légion d'honneur numérisés) LH/78/87. Archives privées.

31 / Archives privées.

32 / Ce souvenir de famille nous a été rapporté par Madame Léa Bertrand à qui j'exprime mes bien vifs remerciements.

33 / Archives privées.

## LES SOLDATS VINSOBRAS SOUS LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

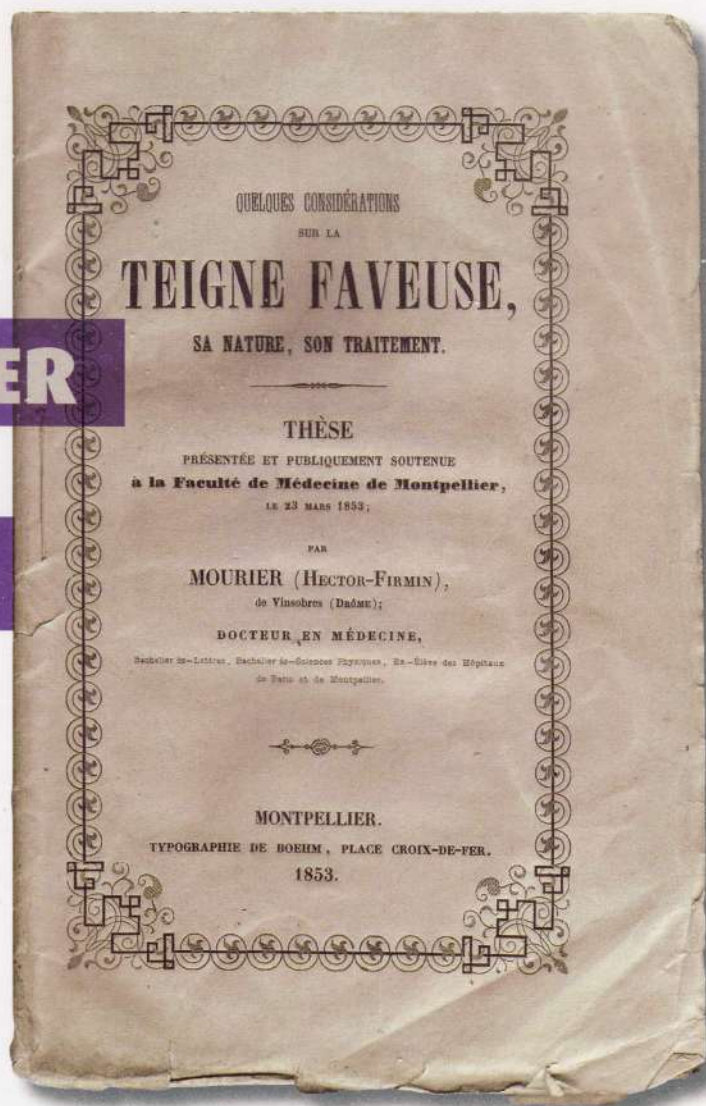
		naissance	incorpor.	Fin service				distinction	décès
Alaize	Joseph		1791	1795			83° 1/2 brig		
Autrand	Clair	1755	1791			sous-lieut.	7° 1/2 brig l		
Autrand	Marc 1	1763	1791	1809	pens. Blessé	capitaine	57° RI	LH 1848	
Brochier	Charles	?	1791	1795			4° bat Nyons		
Brochier	Paul Pierre	1771	1791?	1802?			4° léger	1837	
Cornud	Joseph-Fr	1763	1791			sergent	83° 1/2 brig	1839	
Cournud	Jean-Noël	1772	1791	1795	m hop		1° bat. Nyons	1795	
Dances	Denis	1766	1791				83° 1/2 brig	1810	
Estève	Pierre-Benoît	1732	1791			capitaine	4° bat		
Grangaut	Denis	1772	1791	1801			7° RI	Ste H 1857	
Meyer	Joseph		1791	1800	m hop		4° 1/2 brig l	1800	
Moreau	Charles	1732	1791	1792	m hop				
Niel	Antoine-Lambert	1770	1791	1809	blessé	capitaine	57° RI	LH 1835	
Pommier	Jean-André	1769	1791	1806	pens. Blessé			LH 1852	
Pradier	Denis	1758	1791	1800	pens. Blessé		8° 1/2 brig	1819	
Flouret	Denis	1768	1792						
Autrand	Jean-Pierre	1772	1792	1808	pens. Blessé		4° léger	après 1834	
Jullien	Elzéar	1772	1792	1798	m hop		12° 1/2 brig l	1798	
Mourier	Daniel	1770	1792	1795	pensionné		83° 1/2 brig	1837	
Paget	Jean Elzéar	1770	1792		pens. Blessé			1838	
Bouche	Jean-Louis	1773	1793	1808			5° 1/2 brig	1808	
Brusset	Charles Jacques	1766	1793	1801		sergent	57° 1/2 brig	1842	
Chaubaud	Antoine	1773	1793	1800	m bless		57° 1/2 brig	1800	
Cornud	Jean-Elzéar	1772	1793	1809		capitaine	4° léger	LH 1853	
Cournud	Daniel	1769	1793	1809		lieutenant	4° léger	LH 1823	
Vernet	Jean	1774	1793	1809	m bless		4° léger	1809	
Dances	Jean-Louis	1773	1793	1794	m hop		2° bat léger	1794	
Joubert	Louis	1773	1793	1809	pensionné			1849	
Paget	Antoine	1767	1793	1804	pens. Blessé		57° 1/2 brig	après 1809	
Piallat	Louis	1773	1793		pensionné		83° 1/2 brig	1806	
Puzin	Louis	1765	1793	1794	pensionné		83° 1/2 brig	1845	
Piallat	J. Antoine Th	1769	1794					1842	
Brochier	Charles	1776	1794	1794	m hop		40° RI	1794	
Chaubaud	René	1778	1795	1813		officier	57° RI/47° coh	1852	
Brochier	Antoine	1778	1798?						
Puzin	Jacques	1773	1798	1805	m hop		26° RI	1805	
Mouton	Ant. Bernard	1775	1798	av. 1803			57° 1/2 brig	1817	
Autrand	Louis	1776	1799	1815			57° RI/9° RI	1829	
Mourier	Jean-Pierre	1776	1799	1815	blessé	sergent	11° RI	LH Ste H 1859	
Alaize	Jean-Pierre	1776	1800	1806			14° RI	après 1829	
Declaissé	Denis-Pierre	1776	1800	1808		officier	14° RI	1840	
Floré	Ozias	1778	1802	1810	réformé		88° RI	1830	
Parisot	Jean-Joseph	1778	1802	1813	blessé	sous-lieut	23° léger	LH 1839	
André	Pierre	1781	1803	1805			26° RI	après 1835	
Gauthier	Pierre	1779	1803	1805	m hop		26° RI	1805	
Perrot	Jean-Baptiste	1780	1804	1807	m hop		26° RI	1807	
Declaissé	Auguste	1782	1804	1813		capitaine	25° RI/65°	LH 1854	
Mourier	Jean-Jacques	1784	1805	1807	réformé		25° RI/15vol	1842	
Paget	Etienne	1781	1805	1812	m hop		56° RI	1812	
Rey	Jean-Pierre	1784	1805	1814			26e	1828	
Gay	Jean	1785	1806	1807	m combat		25° RI	1807	
Dances	Jean						28°/25°?		

		naissance	incorpor.	Fin service				distinction	décès
Brochier	Isaac	1786	1806	1808	m hop		25° RI	1808	
Chabaud	Jean-Joseph	1786	1806	1807	m hop		5° RI	1807	
Grangaut	Jean-Louis	1786	1806	1814		adjudant	1° RI volt Ste H	après 1857	
Parizot	Louis-Bernard	1786	1806	1807	m hop		1° RI volt	1807	
Ponçon	Barthélemy	1785	1806	1807	m hop		25° RI	1807	
Rebuffet	Jean-Pierre	1786	1806	1807	m hop		1° RI	1807	
Tourniaire	Jean-Pierre	1786	1806	1809	m hop		9° léger	1809	
Vilhet	Paul	1786	1806	1807	m hop		1° RI	1807	
Viret	François	1786	1806				25° RI/15vol		
Gras	Jean-Louis	1788	1807	1814	pens. Blessé		5° RI Ste H	1859	
Jullian	François-Denis	1788	1807	1808	m hop		5° RI	1808	
Martel	Jean-Antoine	1787	1807	1814			25° RI Ste H	1865	
Istre	Michel	1787	1807	1813	m combat		7° cuir.	1813	
André	Jean-Pierre	1789	1808	1815			5° léger Ste H	1868	
Augier	François	1788	1808	1815			9° léger Ste H	1872	
Bernard	Charles	1788	1808				5° RI Ste H	1859	
Cornud	Daniel	1790	1808	1815			45° RI Ste H	1865	
Augier	Jean-François	1790	1809	1809	m hop		7° RI	1809	
Laget	Paul-Ant	1789	1809	1813	pensionné			après 1819	
Breton	Pierre	1789	1809	1814			6° RI	1848	
Favier	Louis-Charles	1786	1809	1813			2° volt Garde	1852	
Flouret	François	1790	1809	1811	réformé		82° RI Ste H	1867	
Jullian	Paul-Joseph	1790	1809	1813	m combat		6° RI	1813	
Niel	Jean-Pierre	1791	1809	1811	m hop		82° RI	1811	
Veyrin	Jean-Pierre	1790	1810	1814			6° RI	1857	
Declaissé	Pierre-Frédéric	1789	1811	1813	m combat		120° RI	1813	
Flouret	Etienne	1792	1811	1812	m hop		15° RI	1812	
Borel	Etienne	1789	1812	1814			volt Garde	1851	
Brochier	Paul-Antoine	1792	1812	1813	pens. Blessé		10° train artil	1837	
Chivalin	Jean-Baptiste	1787	1812	1814			ouv. artillerie	1836	
Piallat	Jacques-Alexandre	1787	1812	1813	prisonnier		145° RI		
Autrand	Marc 2	1787	1813	1814			20° RI		
Bouche	Charles	1794	1813	1814			53° RI Ste H	?	
Delhomme	Jean-Pierre	1794	1813	1847		capitaine	5° RI LH	1863	
Faure	Jean-Abel	1794	1813	1814	prisonnier		53° RI/13° RI		
Gerbaud	Daniel	1794	1813	1813	m hop		13° RI	1813	
Gleize	Jean-François	1783	1813	1815			42° RI/ 39° RI		
Jullian	François-André	1794	1813	1814			13° RI		
Jullian	Jean	1787	1813	1814			20° RI	1856	
Montet	Louis-Auguste	1792	1813	1814			9° RI/37° légion	1847	
Mourier	Jean	1787	1813	1815			1° carab. Garde Ste H	1858	
Parisot	Jean	1794	1813	1814			13° RI/53° RI	1868	
Venon	Etienne	1794	1813	1814			13° RI/53° RI		
Armand	Jean-Joseph	1793	1814	1814			156° RI	1828	
Bernard	Joseph	1795	1814	1814			81° RI	1854	
Michel	Jean Etienne	1788	1814	1815			156° RI	1815	
Pic	Joseph	1786	1814				102° RI	1854	
Parizot	Jean	1785	1814						
Pommier	Jean Barth	1792	1814	1814			81° RI		
Teste	Antoine	1794	1814	1815			81° RI Ste H	1878	
Paget	Joseph	1794	1815	1822			5° cuirassier Ste H	1866	



**HECTOR MOURIER**  
(1827-1859)  
UN VINSOBRAIS,  
CONDISCIPLE  
DE FRÉDÉRIC  
MISTRAL

Texte rédigé par Simone Chamoux  
(décédée en 2011) et transmis  
par Mme Blanc de Vinsobres



« Un dimanche matin, flânant parmi les étagères d'une brocante villageoise, mon attention fut attirée par un carton en mauvais état au fond duquel traînaient quelques brochures aux feuilles branlantes et à la couverture fanée. Le prix demandé étant tout à fait abordable, je me penchais pour y voir de plus près. Je ne vis rien d'extraordinaire.

Une seule revue présentait quelque intérêt pour moi, car elle contenait un assez long article à la gloire de Frédéric Mistral, notre poète à nous gens de Provence.

**E**ncore une, me direz-vous! Et vous aurez raison, j'en ai déjà une bonne vingtaine. Mais on ne va pas laisser Mistral dans ce carton qui menace ruine. J'achetais donc le paquet sans marchandier, ce qui me valut un sourire de la brocanteuse et une revue supplémentaire surgit miraculeusement de sous son banc.

À vrai dire, je ne trouvais rien que je ne sache déjà sur Mistral. Mais par contre, une des illustrations m'a bien fait plaisir. C'est la reproduction d'une page du palmarès de la distribution des prix, pour les années 1845/46,

du collège royal d'Avignon dans lequel comme le souligne l'auteur de l'article, l'élève Frédéric Mistral, externe de la pension Dupuy, est très souvent nommé, ce qui n'étonnera personne. Il obtient, cette année-là, le premier accessit de rhétorique, celui de discours latin, le deuxième prix de vers latins, celui de version latine et celui de philosophie.

Mais j'ai été très fière de découvrir qu'il avait pour condisciple, un certain Hector Mourier, externe de la pension Dupuy comme lui, et natif de Vinsobres qui obtient cette année-là

un deuxième accessit de discours latin et un deuxième accessit de philosophie.

Voilà un fait qui mérite d'être tiré d'un oubli moins profond, comme dirait Henri Bosco, car envoyer de Vinsobres, un élève au collège royal d'Avignon, représentait pour l'époque un lourd investissement. Il fallait payer les frais d'enseignement, mais aussi ceux de la pension. Une pension était un établissement où les enfants étaient logés, nourris, blanchis et aidés à faire leurs devoirs par un ou des maîtres d'étude. La pension Dupuy était tenue par un Nyonsais dont un frère tenait pension à Nyons. Et cette année-là, le maître d'étude de la pension Dupuy Avignon, était un certain Joseph Roumanille, de Saint-Rémy-de-Provence, qui avait été l'année précédente, maître d'étude à la pension Dupuy de Nyons.

On connaît la suite de l'histoire. Un dimanche après-midi, le maître d'étude surprit l'élève Frédéric Mistral, écrivant sur son missel pendant les vêpres. Il eut la surprise de découvrir qu'il ne s'agissait pas de sottises, comme on pouvait s'attendre d'un élève, mais d'une traduction en provençal, du psaume du jour. « *C'est pour la mère, monsieur*, expliqua Frédéric Mistral, *elle ne sait pas lire le latin, ni le français, elle ne connaît que le provençal* ». Pensez si Roumanille qui était revenu de Nyons la tête remplie de la belle langue provençale par le père Dupuy, fut heureux. Une amitié sincère venait de naître et aussi le mouvement félibréen.

Gageons que notre Hector Mourier ne resta pas étranger à cette belle aventure. »

« *C'est pour la mère, monsieur, elle ne sait pas lire le latin, ni le français, elle ne connaît que le provençal.* »

## Compléments sur Hector Mourier

Il est né le 9 octobre 1827 (donc 3 ans avant F. Mistral, né lui le 8 sept. 1830) dans une famille honorablement connue à Vinsobres. Son père Jean-Joseph est propriétaire et adjoint au maire de la commune ; sa mère est Marie-Anne Vachier. Hector a fait de bonnes études ainsi qu'on a pu en juger par le palmarès, devenant bachelier ès-lettres et aussi ès-sciences physiques. Il s'engage ensuite dans des études de médecine à la Faculté de Montpellier et dans les hôpitaux de Paris et de Montpellier. Le 28 mars 1853, il soutient sa thèse de médecine à la Faculté de Montpellier. Le sujet en est : « *Quelques considérations sur la teigne favéuse - sa nature, son traitement* »<sup>1</sup>. Après avoir évoqué les écrits des praticiens de l'époque consacrés au sujet, il définit cette affection : « *comme une maladie spéciale du cuir chevelu, quelquefois répandue sur tout le corps, généralement propre à l'enfance, susceptible de se transmettre par contagion, paraissant siéger dans les follicules pileux et sébacés, entraînant souvent l'alopecie, particulièrement caractérisée par des croûtes sèches d'une couleur jaune pâle et sale ; offrant une dépression centrale plus ou moins régulière qui donne à la croûte quelque ressemblance avec les alvéoles d'une ruche à*

miel, d'où le nom de favus (du latin, gâteau de miel NDLR), ou avec les semences de lupin... d'où le nom de tinea lupinosa ». Cette affection est très répandue à l'époque de l'auteur où l'hygiène est très insuffisante. Elle provoque des démangeaisons souvent douloureuses et résistant aux traitements, elle est fort longue à guérir. Un des traitements à l'époque de Mourier est l'épilation totale du cuir chevelu, opération fort douloureuse et qui doit être répétée. La médecine a encore beaucoup de progrès à faire en ce domaine !

Sa thèse est dédiée « *au meilleur des pères et à la plus tendre des mères* », à son frère, à sa sœur, ainsi qu'à la mémoire de son oncle, Pierre Mourier, médecin à Grignan décédé en 1837, et à la fille de ce dernier Joséphine, sa cousine germaine. Quelques mois après sa soutenance, le 22 août 1853, Hector Mourier épouse cette dernière et vient s'établir docteur en médecine à Grignan remplaçant en quelque sorte son oncle décédé, mais hélas ! ce ne sera que pour peu de temps. Alors qu'il n'a pas encore 32 ans, il meurt le 25 février 1859, à son domicile de Chapouton, au quartier Gratteperdrix. Ainsi se termine tragiquement une existence à la fois méritante et attachante.

### HISTORIQUE.

Professeur : M. CHANLADE.

#### PREMIÈRE DE 1<sup>er</sup> SÉRIE.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
2. prix. HENRI BARRÉ, de Lagnac, interne.  
3. accessit. MARCEAU FÉLIX, de Millau, externe de la Faculté d'Alger.  
4. accessit. HENRI AGUZZI, d'Alger, pensionnaire.  
5. accessit. CARRON, Paul, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.

#### DISCOURS LATIN - PRIX D'HONNEUR.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
2. prix. HENRI AGUZZI, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
3. prix. HENRI FÉLIX, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
4. accessit. MARCEAU FÉLIX, externe de la Faculté d'Alger.

#### DISCOURS FRANÇAIS.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
2. prix. HENRI BARRÉ, de Lagnac, interne.  
3. accessit. HENRI AGUZZI, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
4. accessit. HENRI FÉLIX, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.

#### VERS LATIN.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
2. prix. MARCEAU FÉLIX, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
3. accessit. HENRI AGUZZI, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
4. accessit. HENRI BARRÉ, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.

#### VERBON LATIN.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
2. prix. MARCEAU FÉLIX, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
3. accessit. HENRI AGUZZI, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.  
4. accessit. HENRI BARRÉ, nommé pour le 2<sup>e</sup> fév.

### PHILOSOPHIE.

Professeur : M. EYBES.

#### PREMIÈRE DE 1<sup>er</sup> SÉRIE.

1. prix. M. GILLESSEN SIFFERT, de Bédouès, pensionnaire.  
2. prix. MARCEAU FÉLIX, de Millau, externe de la Faculté d'Alger.  
3. accessit. JULES VIGAR, de St. Maurice, (Orléans) externe.  
4. accessit. MARCEAU FÉLIX, de Millau, externe.  
5. accessit. HENRI AGUZZI, d'Alger, pensionnaire.

<sup>1</sup> - ANTONON - Collège Royal. Présenté en la distribution de prix octobre 1853-54 (1854-55). Faculté de Médecine de la Faculté d'Alger en son premier accessit.



# HISTOIRE DE NYONS

*l'ouvrage de référence*

29 €



## NYONS

de Noiomagus au « Petit Nice »  
Histoire d'une cité des Baronnie provençales  
des origines au xx<sup>e</sup> siècle



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES NYONSAISES



C'EST-À-DIRE ÉDITIONS  
collection Un territoire et des hommes

Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge,  
Révolution, Empire, Guerres.  
Les monuments, la vie politique,  
économique et sociale.

Petits et grands Nyonsais.

288 pages, format 240 x 220 mm

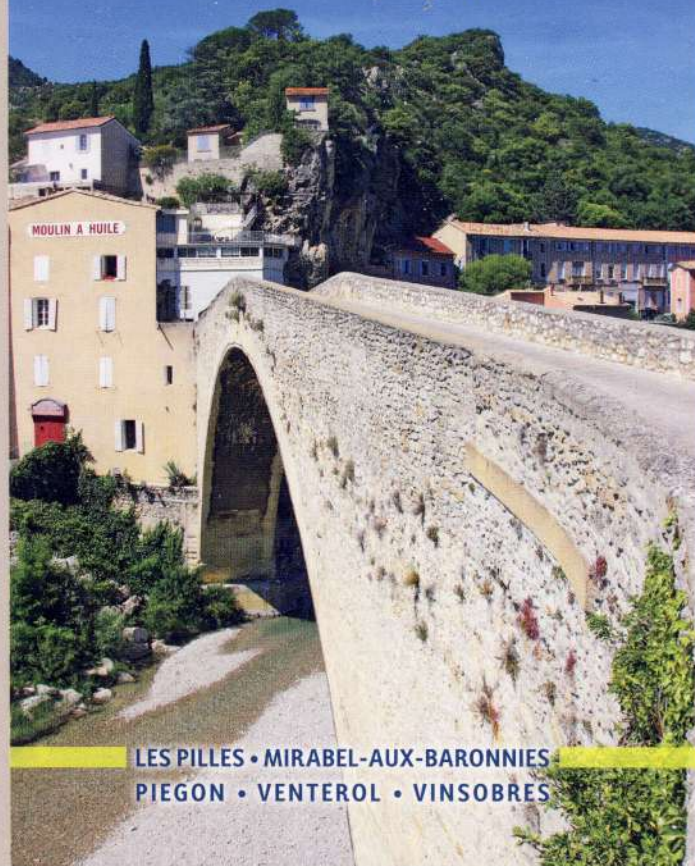
C'est-à-dire éditions 2017 - 29 €

Commande : [www.terre-eygues.net](http://www.terre-eygues.net)

ou en librairie

# NYONS

## Guide historique



### LE GUIDE HISTORIQUE DE NYONS MET EN VALEUR LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE MÉDIÉVAL

Abondamment illustré, le guide incite à la découverte –ou à la redécouverte– des principaux monuments et places de Nyons: *Château-Vieux*, *Tour Randonne* et *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, *Eglise Saint-Vincent*, *Pont Roman*, le rempart et ses tours, *place Docteur Bourdongle*. Les trois quartiers médiévaux - le quartier des Forts, le quartier des Arcades et le quartier du Pont Roman - sont présentés avec leur plan et leur histoire.

Le guide incite à une balade moyenâgeuse dans les calades, les passages, les traverses et anciens chemins de ronde du quartier des Forts. Il révèle les belles portes anciennes des maisons, sous les

arcades et rue des Bas-Bourgs et présente les six musées de Nyons.

Quatre villages proches de Nyons figurent dans le guide. Les associations patrimoniales des Pilles, de Mirabel-aux-Baronnies, de Venterol et de Vinsobres font découvrir leur histoire, leurs patrimoines et les attraits de leurs villages.

*Nyons, guide historique* est édité par l'association *Histoire et Patrimoine du Nyonsais et des Baronnies*, qui anime le Musée Archéologique de Nyons et publie le magazine *Terre d'Eygues*.  
[www.terre-eygues.net](http://www.terre-eygues.net)

**Nyons, guide historique, 60 pages, juillet 2020. 5€.**  
**Vente en librairie, chez les marchands de journaux et**  
**à l'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme provençales**

TERRED'EYGUES